



**Loblaws**  
LES COMPAGNIES LOBLAW LIMITÉE

**T1**

**RAPPORT DU PREMIER TRIMESTRE AUX ACTIONNAIRES**  
PÉRIODE DE 12 SEMAINES CLOSE LE 22 MARS 2014

## **Rapport du premier trimestre de 2014 aux actionnaires**

Résumé du premier trimestre de 2014	1
Rapport de gestion	8
Résultats financiers	32
Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités	38
Annexe aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités portant sur le ratio de couverture par le bénéfice	54
Sommaire financier	55

## Résumé du premier trimestre de 2014<sup>1)</sup>

- Produits de 7 292 millions de dollars, en hausse de 1,2 % par rapport au premier trimestre de 2013.
- Montant ajusté du BAIIA<sup>2)</sup> de 463 millions de dollars, en hausse de 5,0 % par rapport aux 441 millions de dollars inscrits au premier trimestre de 2013.
- Montant ajusté du bénéfice net de base par action ordinaire<sup>2)</sup> de 0,49 \$, en hausse de 2,1 % comparativement à celui de 0,48 \$ inscrit au premier trimestre de 2013.
- Bénéfice net de base par action ordinaire<sup>3)</sup> de 0,37 \$, en baisse de 39,3 % comparativement à 0,61 \$ au premier trimestre de 2013, qui avait subi l'incidence positive d'un profit lié aux modifications apportées aux régimes à prestations définies.
- Croissance de 0,8 % du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail et de 0,9 % du chiffre d'affaires des magasins comparables<sup>3)</sup> par rapport au premier trimestre de 2013. La croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables<sup>3)</sup> reflète l'incidence défavorable, de l'ordre d'environ 0,2 %, du moment du congé de Pâques. Une fois normalisée pour tenir compte du moment du congé de Pâques, la croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables<sup>3)</sup> a été d'environ 1,1 % pour le trimestre.
- Croissance des produits tirés du secteur Services financiers de 9,1 % par rapport à ceux du premier trimestre de 2013.
- Hausse d'environ 2,1 % du dividende trimestriel sur les actions ordinaires, qui est passé de 0,24 \$ par action ordinaire à 0,245 \$ par action ordinaire.
- Le 28 mars 2014, après la clôture du premier trimestre de 2014, la société a annoncé qu'elle avait conclu l'acquisition de Corporation Shoppers Drug Mart (« Shoppers Drug Mart/Pharmaprix »), à la suite de l'approbation de la transaction par le Bureau de la concurrence.

« Les résultats du premier trimestre de 2014 font eux aussi état de progrès soutenus au sein de nos principaux secteurs d'activité », a déclaré Galen G. Weston, président du Conseil de Les Compagnies Loblaw limitée. « Nous avons continué à nous efforcer de maintenir l'équilibre entre notre engagement à assurer tant notre compétitivité que notre performance financière, ayant enregistré une croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables et du montant ajusté du résultat d'exploitation. Bien que nous nous attendions à devoir faire face à un marché hautement concurrentiel et continuer à subir les répercussions de la réforme de la réglementation sur les médicaments tout au long de l'exercice, nous estimons que nous parviendrons à faire progresser la société issue du regroupement tant sur le plan financier qu'opérationnel. »

« L'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix étant réalisée, Loblaw est maintenant fin prête à entamer le prochain chapitre et à continuer à développer un portefeuille de secteurs d'activité indépendants, complémentaires et solides », a poursuivi M. Weston. « Les avantages financiers à court terme ainsi que le bien-fondé de cette transaction sur le plan stratégique à long terme sont incontestables. »

1) Le présent rapport renferme des énoncés prospectifs. Voir les énoncés prospectifs à la page 9 du présent rapport pour une analyse des principaux facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des prévisions et des projections formulées dans les présentes et pour connaître les principaux facteurs et hypothèses pris en compte lors de l'établissement de ces énoncés. Le présent rapport doit être lu en parallèle avec les documents que Les Compagnies Loblaw limitée dépose, à l'occasion, auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières et qui peuvent être consultés à l'adresse [sedar.com](http://sedar.com) ou à l'adresse [loblaw.ca](http://loblaw.ca).

2) Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 28 du présent rapport.

3) Pour les définitions et les ratios de nature financière, voir le glossaire à la page 110 du Rapport annuel 2013 de la société.

## Résultats d'exploitation trimestriels consolidés

Pour les périodes closes le 22 mars 2014 et le 23 mars 2013 (non audité) (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2014 (12 semaines)	2013 <sup>1)</sup> (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Produits	7 292 \$	7 202 \$	90 \$	1,2 %
Résultat d'exploitation	253	309	(56)	(18,1) %
Montant ajusté du résultat d'exploitation <sup>2)</sup>	268	258	10	3,9 %
Montant ajusté de la marge d'exploitation <sup>2)</sup>	3,7 %	3,6 %		
Montant ajusté du BAIIA <sup>2)</sup>	463 \$	441	22 \$	5,0 %
Montant ajusté de la marge du BAIIA <sup>2)</sup>	6,3 %	6,1 %		
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	115 \$	76 \$	39 \$	51,3 %
Bénéfice net	103	171	(68)	(39,8) %
Montant ajusté du bénéfice net <sup>2)</sup>	139	134	5	3,7 %
Bénéfice net de base par action ordinaire (en dollars)	0,37	0,61	(0,24)	(39,3) %
Montant ajusté du bénéfice net de base par action ordinaire <sup>2)</sup> (en dollars)	0,49	0,48	0,01	2,1 %

- L'augmentation de 90 millions de dollars des produits par rapport au premier trimestre de 2013 est principalement attribuable à la croissance des produits tirés du secteur Vente au détail de la société. Les produits tirés du secteur Services financiers de la société ont également enregistré une hausse.
- Le résultat d'exploitation a diminué de 56 millions de dollars par rapport à celui inscrit au premier trimestre de 2013. La variation du résultat d'exploitation rend compte de l'incidence défavorable du profit lié aux modifications apportées aux régimes à prestations définies comptabilisé au premier trimestre de 2013, des coûts liés à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, des charges générales et administratives liées à Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix (« Propriétés de Choix ») ainsi que de la variation, d'un exercice à l'autre, de la perte de valeur des immobilisations corporelles et autres pertes de valeur connexes. Le montant ajusté du résultat d'exploitation<sup>2)</sup> a augmenté de 10 millions de dollars comparativement à celui du premier trimestre de 2013, en raison principalement de la hausse du montant ajusté du résultat d'exploitation<sup>2)</sup> du secteur Services financiers.
- Le montant ajusté de la marge d'exploitation<sup>2)</sup> s'est établi à 3,7 % au premier trimestre de 2014, comparativement à 3,6 % au trimestre correspondant de 2013. Le montant ajusté de la marge du BAIIA<sup>2)</sup> s'est établi à 6,3 % au premier trimestre de 2014, comparativement à 6,1 % au trimestre correspondant de 2013.
- Les charges d'intérêts nettes et autres charges financières se sont accrues de 39 millions de dollars par rapport au premier trimestre de 2013 et tiennent compte de charges d'intérêts nettes de 15 millions de dollars liées à la dette contractée pour financer l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, ainsi que de l'incidence défavorable d'un ajustement de la juste valeur de 12 millions de dollars lié au passif au titre des parts de fiducie visant à rendre compte de la variation de la juste valeur des parts de fiducie de Propriétés de Choix (les « parts ») détenues par d'autres porteurs de parts que la société. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence de ces éléments, les charges d'intérêts nettes et autres charges financières ont augmenté de 12 millions de dollars, ce qui s'explique essentiellement par les distributions versées par Propriétés de Choix sur ses parts et par la hausse des intérêts sur la dette à long terme.
- La charge d'impôt sur le résultat s'est établie à 35 millions de dollars au premier trimestre de 2014 (62 millions de dollars en 2013) et le taux d'impôt effectif s'est établi à 25,4 % (26,6 % en 2013). Cette diminution du taux d'impôt effectif par rapport au premier trimestre de 2013 est principalement attribuable à une augmentation des recouvrements d'impôt sur le résultat liés à des questions fiscales datant d'exercices précédents, partiellement contrebalancée par une hausse des montants non déductibles, y compris les ajustements de la juste valeur du passif au titre des parts de fiducie. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence fiscale des éléments qui sont exclus du montant ajusté du bénéfice net<sup>2)</sup>, le taux d'impôt effectif sur le montant ajusté du bénéfice net<sup>2)</sup> s'est établi à 22,8 % (26,4 % en 2013).
- Le bénéfice net a reculé de 68 millions de dollars par rapport au premier trimestre de 2013, ce qui s'explique essentiellement par la diminution du résultat d'exploitation et par l'augmentation des charges d'intérêts nettes et autres charges financières dont il est question ci-dessus, en partie contrebalancées par la baisse de la charge d'impôt sur le résultat. Le montant ajusté du bénéfice net<sup>2)</sup> a augmenté de 5 millions de dollars par rapport au premier trimestre de 2013, en raison principalement de la hausse du montant ajusté du résultat d'exploitation<sup>2)</sup> et de la baisse du taux d'impôt effectif sur le montant ajusté du bénéfice net<sup>2)</sup>, partiellement contrebalancées par l'augmentation des charges d'intérêts nettes et autres charges financières, exclusion faite de certains éléments dont il est question ci-dessus.
- Le bénéfice net de base par action ordinaire s'est établi à 0,37 \$ au premier trimestre de 2014, comparativement à 0,61 \$ au premier trimestre de 2013. Le montant ajusté du bénéfice net de base par action ordinaire<sup>2)</sup> s'est établi à 0,49 \$ au premier trimestre de 2014, comparativement à 0,48 \$ au premier trimestre de 2013.
- Au premier trimestre de 2014, la société a engagé 116 millions de dollars (119 millions de dollars en 2013) en dépenses d'investissement.

1) Certaines mesures financières non conformes aux PCGR de 2013 ont été retraitées afin de les rendre conformes à la présentation de l'exercice considéré. Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 28 du présent rapport.

2) Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 28 du présent rapport.

## Secteur Vente au détail

Pour les périodes closes le 22 mars 2014 et le 23 mars 2013 (non audité) (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2014 (12 semaines)	2013 <sup>1)</sup> (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Chiffre d'affaires	7 095 \$	7 037 \$	58 \$	0,8 %
Marge brute	1 580	1 576	4	0,3 %
Résultat d'exploitation	217	279	(62)	(22,2) %
Montant ajusté du résultat d'exploitation <sup>2)</sup>	226	228	(2)	(0,9) %
Montant ajusté du BAIIA <sup>2)</sup>	416	408	8	2,0 %

Pour les périodes closes le 22 mars 2014 et le 23 mars 2013 (non audité)	2014 (12 semaines)	2013 <sup>1)</sup> (12 semaines)
Augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables <sup>3)</sup>	0,9 %	2,8 %
Marge brute exprimée en pourcentage du chiffre d'affaires	22,3 %	22,4 %
Montant ajusté de la marge d'exploitation <sup>2)</sup>	3,2 %	3,2 %
Montant ajusté de la marge du BAIIA <sup>2)</sup>	5,9 %	5,8 %

- L'augmentation de 58 millions de dollars, ou 0,8 %, du chiffre d'affaires inscrit par le secteur Vente au détail au premier trimestre de 2014 par rapport à celui du premier trimestre de 2013 est attribuable aux facteurs suivants :
  - Le chiffre d'affaires des magasins comparables<sup>3)</sup> a affiché une croissance de 0,9 % (2,8 % en 2013), ce qui reflète l'incidence défavorable, de l'ordre d'environ 0,2 %, du moment du congé de Pâques. Une fois normalisée pour tenir compte du moment du congé de Pâques, la croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables<sup>3)</sup> a été d'environ 1,1 % pour le trimestre. Le chiffre d'affaires des magasins comparables<sup>3)</sup> a affiché une croissance de 0,8 % pour le trimestre (2,8 % en 2013) si l'on ne tient pas compte des postes d'essence, et d'environ 1,0 %, une fois normalisée pour tenir compte du moment du congé de Pâques;
  - La croissance du chiffre d'affaires tiré des produits alimentaires a été modérée;
  - Le chiffre d'affaires tiré des produits pharmaceutiques a légèrement diminué;
  - La croissance du chiffre d'affaires tiré des postes d'essence a été modérée;
  - Le chiffre d'affaires tiré des articles de marchandise générale, à l'exclusion des vêtements, n'a pas connu de croissance;
  - Le chiffre d'affaires tiré des vêtements n'a pas connu de croissance;
  - L'inflation interne moyenne annuelle du prix des aliments de la société a été légèrement supérieure (inférieure en 2013) à l'inflation moyenne trimestrielle du prix des aliments de 1,2 % (1,4 % en 2013), calculée selon l'indice des prix à la consommation des aliments achetés au magasin (l'« IPC »). L'IPC ne traduit pas nécessairement l'incidence de l'inflation sur la composition spécifique de l'offre de produits vendus dans les magasins de Loblaw;
  - Au cours des 12 derniers mois, 23 magasins détenus par la société et magasins franchisés ont ouvert leurs portes et 12 les ont fermées, ce qui a donné lieu à une augmentation nette de 0,4 million de pieds carrés, ou 0,8 %, de la superficie.
- La marge brute exprimée en pourcentage du chiffre d'affaires s'est établie à 22,3 % au premier trimestre de 2014, en baisse de 10 points de base comparativement à celle du premier trimestre de 2013. Cette diminution découle essentiellement de l'augmentation des pertes liées aux stocks en raison des investissements au chapitre de l'assortiment des produits frais et de l'augmentation des coûts de transport qui a résulté principalement de la hausse des prix du carburant. La marge brute exprimée en dollars a augmenté de 4 millions de dollars, ou 0,3 %, par rapport à la période correspondante de 2013, grâce à la croissance du chiffre d'affaires, laquelle a toutefois été partiellement neutralisée par la diminution de la marge brute exprimée en pourcentage.
- Le résultat d'exploitation a diminué de 62 millions de dollars par rapport à celui du premier trimestre de 2013, et il reflète l'incidence défavorable du profit lié aux modifications apportées aux régimes à prestations définies comptabilisé au premier trimestre de 2013, des coûts liés à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de la variation, d'un exercice à l'autre, de la perte de valeur des immobilisations corporelles et autres pertes de valeur connexes. Le montant ajusté du résultat d'exploitation<sup>2)</sup> a diminué de 2 millions de dollars comparativement au premier trimestre de 2013, en raison principalement de la hausse des autres charges d'exploitation, y compris les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, de l'augmentation des pertes de change et des coûts liés à certains secteurs émergents de la société, partiellement compensés par les efficacités enregistrées au chapitre de la chaîne d'approvisionnement et de la main-d'œuvre et par l'augmentation de la marge brute. Au premier trimestre de 2014, le montant ajusté de la marge d'exploitation<sup>2)</sup> s'est établi à 3,2 %, soit le même pourcentage qu'au premier trimestre de 2013.

1) Certaines mesures financières non conformes aux PCGR de 2013 ont été retraitées afin de les rendre conformes à la présentation de l'exercice considéré. Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 28 du présent rapport.

2) Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 28 du présent rapport.

3) Pour les définitions et les ratios de nature financière, voir le glossaire à la page 110 du Rapport annuel 2013 de la société.

- Au premier trimestre de 2014, le montant ajusté du BAIIA<sup>1)</sup> a augmenté de 8 millions de dollars par rapport à celui inscrit au premier trimestre de 2013, tandis que le montant ajusté de la marge du BAIIA<sup>1)</sup> s'est établi à 5,9 %, comparativement à 5,8 % au premier trimestre de 2013. Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles du secteur Vente au détail ont augmenté de 10 millions de dollars par rapport au premier trimestre de 2013.

### Secteur Services financiers

Pour les périodes closes le 22 mars 2014 et le 23 mars 2013 (non audité) (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2014 (12 semaines)	2013 (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Produits	180 \$	165 \$	15 \$	9,1 %
Résultat d'exploitation	36	30	6	20,0 %
Bénéfice avant impôt sur le résultat	23	19	4	21,1 %

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audité)	Au 22 mars 2014	Au 23 mars 2013	Variation (en \$)	Variation (en %)
Montant net moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	2 469 \$	2 240 \$	229 \$	10,2 %
Créances sur cartes de crédit	2 399	2 175	224	10,3 %
Compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit	47	43	4	9,3 %
Rendement annualisé sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre <sup>2)</sup>	14,2 %	13,5 %		
Taux annualisé de pertes sur créances sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre <sup>2)</sup>	4,5 %	4,2 %		

- Les produits inscrits au premier trimestre de 2014 ont augmenté de 9,1 % par rapport à ceux inscrits au premier trimestre de 2013. Cette hausse est principalement attribuable à la croissance des produits d'intérêts qui a découlé de l'augmentation des soldes de créances sur cartes de crédit et de celle du rendement des produits d'intérêts, et des autres produits liés aux frais de gestion.
- Le résultat d'exploitation et le bénéfice avant impôt sur le résultat se sont accrus respectivement de 6 millions de dollars et de 4 millions de dollars par rapport au premier trimestre de 2013, en raison principalement de la croissance des produits dont il est question ci-dessus, partiellement neutralisée par la hausse des charges d'exploitation qui a découlé de la croissance de la clientèle active et de l'augmentation des pertes sur créances.
- Au 22 mars 2014, les créances sur cartes de crédit se chiffraient à 2 399 millions de dollars, en hausse de 224 millions de dollars par rapport au 23 mars 2013. Cette hausse est principalement attribuable à la croissance de la clientèle active qui a découlé des investissements soutenus effectués au chapitre de l'acquisition de clients et des initiatives liées à la commercialisation au cours des deux dernières années. Au 22 mars 2014, le compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit s'établissait à 47 millions de dollars, en hausse de 4 millions de dollars par rapport au 23 mars 2013, en raison essentiellement de l'accroissement du portefeuille de créances sur cartes de crédit.

1) Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 28 du présent rapport.

2) Pour les définitions et les ratios de nature financière, voir le glossaire à la page 110 du Rapport annuel 2013 de la société.

## Secteur Propriétés de Choix

Pour les périodes closes le 22 mars 2014 et le 23 mars 2013 (non audité) (en millions de dollars canadiens)	2014 <sup>1)</sup> (12 semaines)	2013 (12 semaines)
Produits	167 \$	— \$
Résultat d'exploitation	118	—
Montant ajusté du résultat d'exploitation <sup>2)</sup>	124	—
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	126	—
Pour les périodes closes le 22 mars 2014 et le 23 mars 2013 (non audité) (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2014 <sup>1)</sup> (12 semaines)	2013 (12 semaines)
Résultat d'exploitation net <sup>2)</sup>	115 \$	— \$
Fonds provenant des activités d'exploitation <sup>2)</sup>	87	—
Montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation <sup>2)</sup>	69	—
Montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation par part, après dilution <sup>2)</sup> (en dollars)	0,19	—
Ratio de distribution du montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation <sup>2)</sup>	87,8 %	— %

- Les produits se sont élevés à 167 millions de dollars au premier trimestre de 2014. De ce montant, une tranche de 150 millions de dollars se rapporte au secteur Vente au détail. Les produits se composent des loyers de base et des recouvrements de charges d'exploitation et d'impôts fonciers.
- Le résultat d'exploitation, qui s'est chiffré à 118 millions de dollars au premier trimestre de 2014, comprend des charges générales et administratives de 5 millions de dollars. Le montant ajusté du résultat d'exploitation<sup>2)</sup> s'est établi à 124 millions de dollars.
- Le résultat d'exploitation net<sup>2)</sup>, qui représente les produits locatifs reçus en trésorerie diminués des charges d'exploitation liées aux immeubles, s'est chiffré à 115 millions de dollars au premier trimestre de 2014.
- Au premier trimestre de 2014, les fonds provenant des activités d'exploitation<sup>2)</sup> et le montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation<sup>2)</sup> se sont chiffrés respectivement à 87 millions de dollars et à 69 millions de dollars.
- Les résultats d'exploitation de Propriétés de Choix inscrits au premier trimestre de 2014 ont été légèrement supérieurs aux prévisions financières présentées dans les prospectus datés du 26 juin 2013 visant l'émission de titres de participation et de titres de créance, en raison essentiellement du revenu supplémentaire tiré des immeubles acquis depuis cette date.
- Au premier trimestre de 2014, Propriétés de Choix a procédé à l'émission de débentures non garanties de premier rang d'un montant en capital global de 450 millions de dollars. La majeure partie du produit a servi à rembourser des billets du cédant d'une valeur de 440 millions de dollars détenus par Loblaw.
- De plus, toujours au premier trimestre de 2014, Propriétés de Choix a acquis un immeuble industriel à Mississauga, en Ontario, pour environ 16 millions de dollars. L'acquisition a été financée en totalité au moyen de trésorerie. L'immeuble est entièrement loué à une partie liée.

1) Les résultats sont présentés pour la période close le 31 mars 2014, conformément à l'exercice de Propriétés de Choix. Les ajustements au 22 mars 2014 sont présentés sous l'en-tête Consolidation et éliminations.

2) Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 28 du présent rapport.

## Acquisition de Corporation Shoppers Drug Mart

Le 28 mars 2014, après la clôture du premier trimestre, la société a acquis toutes les actions en circulation de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix pour une contrepartie totale de 12,3 milliards de dollars, à savoir environ 6,6 milliards de dollars en trésorerie et l'émission d'environ 119,5 millions d'actions ordinaires de la société.

La portion en trésorerie de la contrepartie d'acquisition a été financée au moyen de ce qui suit :

- Un montant de 3,5 milliards de dollars obtenu par la voie d'une facilité de crédit à terme non garantie portant intérêt à un taux correspondant au taux des acceptations bancaires majoré de 1,75 % et venant à échéance le 28 mars 2019;
- Un produit de 1,6 milliard de dollars tiré de l'émission de billets non garantis au troisième trimestre de 2013, qui avait été entiercé et qui a été libéré;
- Un montant de 500 millions de dollars reçu en contrepartie de l'émission de 10,5 millions d'actions ordinaires en faveur de George Weston limitée;
- Des fonds en caisse d'environ 1,0 milliard de dollars.

Loblaw prévoit réaliser, au cours de la troisième année complète suivant la clôture de la transaction, des synergies annualisées de l'ordre de 300 millions de dollars (déduction faite des coûts liés à la clôture de la transaction), qui seront réparties également sur trois ans. Pendant la première année, les synergies devraient découler essentiellement de la baisse du coût des marchandises vendues et des améliorations au chapitre de l'achat de produits qui ne sont pas destinés à la revente.

Conformément à un consentement signé avec le Bureau de la concurrence au premier trimestre de 2014, la société doit se dessaisir de 14 magasins Shoppers Drug Mart, ainsi que de 4 épiceries franchisées et 9 de ses pharmacies. Ces dessaisissements ne devraient pas avoir d'incidence importante sur les activités de la société ni sur les synergies qu'elle prévoit réaliser.

Selon une évaluation provisoire, la société s'attend à comptabiliser les montants suivants au titre des actifs corporels nets, du goodwill et des immobilisations incorporelles au deuxième trimestre de 2014 :

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audité)		Durée d'utilité estimée
<b>Juste valeur des actifs corporels nets acquis</b>	<b>552 \$</b>	
<b>Goodwill</b>	<b>2 251</b>	
Dossiers d'ordonnances	5 040	11 ans
Marques	3 340	indéterminée
Programme de fidélisation Optimum	490	18 ans
Autres	600	de 5 à 10 ans
<b>Total des immobilisations incorporelles</b>	<b>9 470</b>	
<b>Total de l'actif net acquis</b>	<b>12 273 \$</b>	

La société prévoit que l'amortissement annuel lié aux immobilisations incorporelles figurant dans le tableau ci-dessus sera d'environ 550 millions de dollars. De plus, la société comptabilisera d'autres ajustements de la juste valeur liés à l'acquisition, y compris un ajustement de la juste valeur des stocks d'environ 800 millions de dollars, représentant l'écart entre le coût des stocks et leur juste valeur. Cet écart sera comptabilisé dans le coût des ventes à mesure que les stocks seront vendus d'ici la fin de 2014, ce qui aura une incidence défavorable sur la marge brute. Dans son calcul du montant ajusté du résultat d'exploitation<sup>1)</sup>, la société ne tiendra pas compte de cette incidence, puisque la direction est d'avis qu'elle n'est pas représentative de la performance d'exploitation sous-jacente de la société.

Au premier trimestre de 2014, la société a engagé des coûts liés à l'acquisition de 23 millions de dollars, dont une tranche de 8 millions de dollars a été comptabilisée dans les frais de vente et charges générales et administratives et une autre de 15 millions de dollars, dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières.

À la clôture de l'acquisition, les montants exigibles à l'égard de la facilité de crédit renouvelable de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix ont été entièrement remboursés et la facilité a été annulée. Toujours à la clôture de l'acquisition, la société a garanti le montant en capital en cours des billets à moyen terme de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix de 500 millions de dollars, ainsi que les intérêts courus. De plus, elle a donné des garanties à diverses banques canadiennes en appui au financement obtenu par les franchisés de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

## Déclaration des dividendes

Après la clôture du premier trimestre de 2014, le conseil d'administration a déclaré, à l'égard des actions ordinaires de Les Compagnies Loblaw limitée, un dividende trimestriel de 0,245 \$ par action ordinaire, à payer le 1<sup>er</sup> juillet 2014 aux actionnaires inscrits en date du 15 juin 2014, ainsi qu'un dividende de 0,37 \$ par action privilégiée de deuxième rang, série A, à payer le 31 juillet 2014 aux actionnaires inscrits en date du 15 juillet 2014.

1) Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 28 du présent rapport.



## Perspectives<sup>1)</sup>

La société entend profiter de l'annonce de ses résultats du deuxième trimestre pour faire une mise à jour de ces perspectives qui tiendra compte de l'incidence des éléments suivants :

- L'uniformisation des méthodes comptables et la répartition du prix d'achat découlant de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix;
- Les synergies qui devraient être réalisées en 2014, l'ensemble des synergies ciblées par la société demeurant inchangées.

La société s'attend à ce que la situation concurrentielle et la superficie en pieds carrés destinée à la vente au détail au sein du secteur demeurent à des niveaux record au deuxième trimestre, et elle prévoit que la réforme de la réglementation sur les médicaments entraînera des pressions inflationnistes qui devraient s'atténuer au cours des deux derniers trimestres de l'exercice. Elle s'attend aussi à ce que ses résultats du deuxième trimestre subissent l'incidence défavorable du moment de la comptabilisation de charges liées à la conversion de certains magasins en un modèle d'exploitation moins coûteux et plus efficace conformément aux modalités des conventions collectives. Ces charges devraient se chiffrer à environ 25 millions de dollars pour le deuxième trimestre et à environ 35 millions de dollars pour l'exercice en entier. En 2013, ces charges s'étaient établies respectivement à 8 millions de dollars et à 24 millions de dollars pour le deuxième trimestre et l'exercice en entier.

1) Voir les énoncés prospectifs à la page 9 du présent rapport.

## Rapport de gestion

Énoncés prospectifs	9
Indicateurs de performance financière clés	11
Clôture de l'acquisition de Corporation Shoppers Drug Mart	12
Résultats d'exploitation consolidés	13
Secteurs d'exploitation à présenter	14
Secteur Vente au détail	14
Secteur Services financiers	15
Secteur Propriétés de Choix	16
Acquisition de Corporation Shoppers Drug Mart	17
Autres questions liées à l'entreprise	18
Situation de trésorerie et sources de financement	18
Flux de trésorerie	18
Situation de trésorerie et structure du capital	19
Capital social	21
Instruments financiers dérivés	22
Résultats d'exploitation trimestriels	23
Contrôle interne à l'égard de l'information financière	23
Risques d'entreprise et gestion des risques	24
Normes comptables appliquées en 2014	26
Perspectives	27
Mesures financières non conformes aux PCGR	28
Informations supplémentaires	31

Le présent rapport de gestion (le « rapport de gestion ») de Les Compagnies Loblaw limitée et ses filiales (collectivement la « société » ou « Loblaw ») doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du premier trimestre de 2014 de la société et les notes y afférentes inclus dans le présent rapport trimestriel, ainsi qu'avec les états financiers consolidés annuels audités et les notes y afférentes de l'exercice clos le 28 décembre 2013 et le rapport de gestion annuel connexe inclus dans le Rapport annuel 2013 – Revue financière de la société (le « Rapport annuel 2013 »).

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du premier trimestre de 2014 de la société et les notes y afférentes ont été établis selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS » ou les « PCGR »). Ces états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités comprennent les comptes de la société et ceux des autres entités que la société contrôle et sont présentés en dollars canadiens.

Un glossaire des termes utilisés dans le présent rapport trimestriel figure à la page 110 du Rapport annuel 2013 de la société. De plus, le présent rapport trimestriel comprend les termes suivants : « montant ajusté de la dette<sup>1)</sup> sur le montant ajusté du BAIIA<sup>1)</sup> sur une base annuelle », défini comme étant le montant ajusté de la dette<sup>1)</sup>, divisé par le montant ajusté du BAIIA<sup>1)</sup> cumulé des quatre derniers trimestres; « rendement de l'actif net moyen sur une base annuelle<sup>1)</sup> », défini comme étant le résultat d'exploitation cumulé des quatre derniers trimestres, divisé par l'actif net moyen<sup>1)</sup>; et « rendement des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires sur une base annuelle », défini comme étant le bénéfice net cumulé attribuable aux porteurs d'actions ordinaires pour les quatre derniers trimestres, divisé par le total des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires.

À moins d'indication contraire, les renseignements figurant dans le présent rapport de gestion sont à jour au 29 avril 2014.

### Énoncés prospectifs

Le présent rapport trimestriel de la société renferme des énoncés prospectifs portant sur les objectifs, les plans, les buts, les aspirations, les stratégies, la situation financière, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie, la performance, les perspectives et les occasions d'affaires de la société. Les énoncés prospectifs particuliers qui figurent dans le présent rapport trimestriel renferment plus particulièrement, mais sans s'y limiter, des énoncés concernant les résultats et événements futurs attendus, les synergies ciblées qui devraient découler de l'acquisition de Corporation Shoppers Drug Mart (« Shoppers Drug Mart/Pharmaprix »), la situation de trésorerie future, les dépenses d'investissement prévues, le montant des cotisations aux régimes de retraite, l'état et l'incidence du déploiement du système de technologie de l'information (les « TI ») et les plans futurs de la société. Ces énoncés prospectifs particuliers figurent tout au long du présent rapport trimestriel, y compris, mais sans s'y limiter, à la rubrique « Perspectives » à la page 27 du présent rapport de gestion. Les énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de mots ou d'expressions comme « s'attendre à », « anticiper », « croire », « pouvoir », « entrevoir », « estimer », « objectif », « avoir l'intention de », « prévoir », « chercher à », « faire », « devoir » et autres expressions semblables, conjugués au présent, au conditionnel ou au futur, lorsqu'ils se rapportent à la société et à sa direction.

Les énoncés prospectifs reflètent les estimations, opinions et hypothèses actuelles de la société, lesquelles se fondent sur la perception qu'a la direction des tendances historiques, de la situation actuelle et des événements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs qui, de l'avis de la direction, sont appropriés dans les circonstances. Les attentes de la société quant à sa performance sur le plan de l'exploitation et à sa performance financière pour 2014 s'appuient sur certaines hypothèses, notamment en ce qui a trait à la croissance des produits, aux économies de coûts et à l'efficacité sur le plan de l'exploitation qui sont attendues, ainsi qu'à l'augmentation de la superficie en pieds carrés destinée à la vente au détail des concurrents. Les estimations, opinions et hypothèses sont, de par leur nature, assujetties à des incertitudes et à des éventualités importantes d'ordre commercial, économique, concurrentiel ou autre en ce qui a trait aux événements futurs, et sont donc susceptibles d'être révisées. La société ne peut garantir que ces estimations, opinions et hypothèses se révéleront exactes.

Bon nombre de risques et incertitudes pourraient faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés explicitement ou implicitement ou de ceux qui sont prévus dans les énoncés prospectifs, notamment ceux qui sont décrits à la rubrique « Risques d'entreprise et gestion des risques », qui figure à la page 24 du présent rapport de gestion et à la page 27 du Rapport annuel 2013 de la société. Ces risques et incertitudes comprennent les suivants :

- l'incapacité de réaliser les avantages stratégiques ou les synergies en matière d'exploitation, de concurrence et de coûts qui sont prévus à la suite de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix;
- l'incapacité de tirer parti des investissements dans les systèmes de TI de la société, y compris le déploiement de son système de TI, ou l'obtention de résultats imprévus associés à la mise en œuvre de ces initiatives;
- l'incapacité d'obtenir les résultats attendus, y compris la croissance des produits et les économies de coûts ou l'efficacité sur le plan de l'exploitation devant résulter des initiatives importantes de la société, notamment celles liées à la restructuration;
- l'incapacité de l'infrastructure de TI de la société à soutenir les besoins de celle-ci;
- l'incapacité d'obtenir les résultats souhaités au cours des négociations collectives, y compris les modalités des futures conventions collectives, ce qui pourrait entraîner des arrêts de travail;
- les événements touchant la santé publique, notamment ceux liés à la sécurité des aliments;

1) Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 28 du présent rapport.

- une intensification de la concurrence exercée par les concurrents actuels ou les nouveaux venus sur le marché;
- l'évolution de la conjoncture économique, notamment des taux d'inflation ou de déflation, ainsi que les variations des taux d'intérêt, des cours de change et des cours des dérivés et des marchandises;
- les changements dans les passifs d'impôt de la société, notamment en ce qui a trait à l'impôt sur le résultat, à l'impôt sur le capital, aux taxes à la consommation, à l'impôt foncier et autres, ainsi que dans les passifs liés à la réglementation, y compris les changements découlant des modifications des lois fiscales, des règlements sur les impôts ou des cotisations futures;
- les changements apportés à la réglementation concernant le prix des médicaments génériques sur ordonnance, la réduction des remboursements accordés en vertu des régimes d'assurance-médicaments publics et l'élimination ou la diminution des indemnités professionnelles pharmaceutiques versées par les fabricants de médicaments;
- l'incapacité de la société à gérer les stocks de manière à réduire au minimum l'incidence des problèmes liés aux stocks désuets ou excédentaires et à contrôler les pertes;
- la révision par la société de son estimation du coût des stocks en raison de la mise à niveau de son système de TI.

Cette liste des facteurs qui pourraient toucher les énoncés prospectifs de la société n'est pas exhaustive. D'autres risques et incertitudes que la société ignore actuellement ou qu'elle juge actuellement sans importance pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont précisés dans les énoncés prospectifs. Ces autres risques et incertitudes sont présentés dans les documents que la société dépose, à l'occasion, auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières. Des renseignements sur les risques et les incertitudes liés à Shoppers Drug Mart/Pharmaprix sont présentés dans le document d'information déposé par la société le 20 août 2013 et dans le rapport de gestion annuel 2013 de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix déposé par celle-ci le 20 février 2014. Les lecteurs sont donc invités à ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui traduisent les attentes de la société uniquement à la date du présent rapport de gestion. Sauf dans la mesure où la loi l'exige, la société ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser les présents énoncés prospectifs que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement.

## Indicateurs de performance financière clés

La société s'est donné des indicateurs de performance financière clés pour mesurer l'atteinte de ses objectifs à court terme et à long terme. Le tableau qui suit dresse une liste de certains des indicateurs de performance financière clés :

Pour les périodes closes le 22 mars 2014 et le 23 mars 2013 (non audité) (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2014 (12 semaines)	2013 <sup>1)</sup> (12 semaines)
<b>Chiffres consolidés :</b>		
Croissance des produits	1,2 %	3,8 %
Résultat d'exploitation	253 \$	309 \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation <sup>2)</sup>	268	258
Montant ajusté de la marge d'exploitation <sup>2)</sup>	3,7 %	3,6 %
Montant ajusté du BAIIA <sup>2)</sup>	463	441
Montant ajusté de la marge du BAIIA <sup>2)</sup>	6,3 %	6,1 %
Bénéfice net	103	171
Montant ajusté du bénéfice net <sup>2)</sup>	139	134
Bénéfice net de base par action ordinaire (en dollars)	0,37	0,61
Montant ajusté du bénéfice net de base par action ordinaire <sup>2)</sup> (en dollars)	0,49	0,48
Trésorerie et équivalents de trésorerie, placements à court terme et dépôts de garantie	4 273	1 750
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(46)	(29)
Montant ajusté de la dette <sup>2)</sup> sur le montant ajusté du BAIIA <sup>2)</sup> sur une base annuelle	3,0x	2,1x
Flux de trésorerie disponibles <sup>2)</sup>	(420)	(342)
Couverture des intérêts	2,2x	4,1x
Rendement de l'actif net moyen <sup>2)</sup> sur une base annuelle	9,9 %	10,3 %
Rendement des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires sur une base annuelle	8,3 %	10,8 %
<b>Secteur Vente au détail :</b>		
Augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables	0,9 %	2,8 %
Marge brute	1 580 \$	1 576 \$
Marge brute exprimée en pourcentage du chiffre d'affaires	22,3 %	22,4 %
Montant ajusté de la marge d'exploitation <sup>2)</sup>	3,2 %	3,2 %
Montant ajusté de la marge du BAIIA <sup>2)</sup>	5,9 %	5,8 %
<b>Secteur Services financiers :</b>		
Bénéfice avant impôt sur le résultat	23 \$	19
Rendement annualisé sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	14,2 %	13,5 %
Taux annualisé de pertes sur créances sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	4,5 %	4,2 %
<b>Secteur Propriétés de Choix<sup>3)</sup> :</b>		
Résultat d'exploitation net <sup>2)</sup>	115 \$	— \$
Fonds provenant des activités d'exploitation <sup>2)</sup>	87	—
Montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation <sup>2)</sup>	69	—
Montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation par part, après dilution <sup>2)</sup> (en dollars)	0,19	—
Taux de distribution du montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation <sup>2)</sup>	87,8 %	— %

1) Certaines mesures financières non conformes aux PCGR de 2013 ont été retraitées afin de les rendre conformes à la présentation de l'exercice considéré. Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 28 du présent rapport.

2) Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 28 du présent rapport.

3) Les résultats sont présentés pour la période close le 31 mars 2014, conformément à l'exercice de Propriétés de Choix. Les ajustements au 22 mars 2014 sont présentés sous l'en-tête Consolidation et éliminations.

### **Clôture de l'acquisition de Corporation Shoppers Drug Mart**

Le 28 mars 2014, après la clôture du premier trimestre, la société a acquis toutes les actions en circulation de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, pour une contrepartie totale de 12,3 milliards de dollars, à savoir environ 6,6 milliards de dollars en trésorerie et l'émission d'environ 119,5 millions actions ordinaires de la société.

L'acquisition a réuni deux marques canadiennes de renom et met à profit les forces complémentaires du plus important détaillant en alimentation du pays et du plus important détaillant dans les domaines de la pharmacie et de la beauté. Elle consolide la position concurrentielle des deux entreprises au sein du secteur toujours en évolution du commerce de détail et crée du même coup de nouvelles possibilités de croissance pour les actionnaires. Elle offrira aux consommateurs davantage de choix, de valeur et de commodité grâce aux formats de magasin uniques du plus important réseau de détail au Canada, ainsi qu'à la forte présence de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix au sein du segment en croissance des magasins de plus petite superficie situés en milieu urbain.

Loblaw prévoit réaliser, au cours de la troisième année complète suivant la clôture de la transaction, des synergies annualisées de l'ordre de 300 millions de dollars (déduction faite des coûts liés à la clôture de la transaction), qui seront réparties également sur trois ans. Pendant la première année, les synergies devraient découler essentiellement de la baisse du coût des marchandises vendues et des améliorations au chapitre de l'achat de produits qui ne sont pas destinés à la revente.

Conformément à un consentement signé avec le Bureau de la concurrence au premier trimestre de 2014, la société doit se dessaisir de 14 magasins Shoppers Drug Mart, ainsi que de 4 épiceries franchisées et 9 de ses pharmacies. Ces dessaisissements ne devraient pas avoir d'incidence importante sur la société ni sur les synergies qu'elle prévoit réaliser.

## Résultats d'exploitation consolidés

Pour les périodes closes le 22 mars 2014 et le 23 mars 2013 (non audité) (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2014 (12 semaines)	2013 <sup>1)</sup> (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Produits	7 292 \$	7 202 \$	90 \$	1,2 %
Résultat d'exploitation	253	309	(56)	(18,1) %
Montant ajusté du résultat d'exploitation <sup>2)</sup>	268	258	10	3,9 %
Montant ajusté de la marge d'exploitation <sup>2)</sup>	3,7 %	3,6 %		
Montant ajusté du BAIIA <sup>2)</sup>	463 \$	441 \$	22 \$	5,0 %
Montant ajusté de la marge du BAIIA <sup>2)</sup>	6,3 %	6,1 %		
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	115 \$	76 \$	39 \$	51,3 %
Bénéfice net	103	171	(68)	(39,8) %
Montant ajusté du bénéfice net <sup>2)</sup>	139	134	5	3,7 %
Bénéfice net de base par action ordinaire (en dollars)	0,37	0,61	(0,24)	(39,3) %
Montant ajusté du bénéfice net de base par action ordinaire <sup>2)</sup> (en dollars)	0,49	0,48	0,01	2,1 %

**Produits** L'augmentation de 90 millions de dollars des produits par rapport au premier trimestre de 2013 est principalement attribuable à la croissance des produits tirés du secteur Vente au détail. Les produits tirés du secteur Services financiers de la société ont également enregistré une hausse.

**Résultat d'exploitation** Le résultat d'exploitation a diminué de 56 millions de dollars par rapport à celui inscrit au premier trimestre de 2013. La variation du résultat d'exploitation rend compte de l'incidence défavorable du profit lié aux modifications apportées aux régimes à prestations définies comptabilisé au premier trimestre de 2013, des coûts liés à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, des charges générales et administratives liées à Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix (« Propriétés de Choix ») ainsi que de la variation, d'un exercice à l'autre, de la perte de valeur des immobilisations corporelles et autres pertes de valeur connexes. Le montant ajusté du résultat d'exploitation<sup>2)</sup> a augmenté de 10 millions de dollars comparativement à celui du premier trimestre de 2013, en raison principalement de la hausse du montant ajusté du résultat d'exploitation<sup>2)</sup> du secteur Services financiers.

Le montant ajusté de la marge d'exploitation<sup>2)</sup> s'est établi à 3,7 % au premier trimestre de 2014, comparativement à 3,6 % au trimestre correspondant de 2013. Le montant ajusté de la marge du BAIIA<sup>2)</sup> s'est établi à 6,3 % au premier trimestre de 2014, comparativement à 6,1 % au trimestre correspondant de 2013.

**Charges d'intérêts nettes et autres charges financières** Les charges d'intérêts nettes et autres charges financières se sont accrues de 39 millions de dollars par rapport à celles du premier trimestre de 2013 et tiennent compte de charges d'intérêts nettes de 15 millions de dollars liées à la dette contractée pour financer l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, ainsi que de l'incidence défavorable d'un ajustement de la juste valeur de 12 millions de dollars lié au passif au titre des parts de fiducie visant à rendre compte de la variation de la juste valeur des parts de fiducie de Propriétés de Choix (les « parts ») détenues par d'autres porteurs de parts que la société. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence de ces éléments, les charges d'intérêts nettes et autres charges financières ont augmenté de 12 millions de dollars, ce qui s'explique essentiellement par les distributions versées par Propriétés de Choix sur ses parts et par la hausse des produits d'intérêts sur la dette à long terme.

**Impôt sur le résultat** La charge d'impôt sur le résultat s'est établie à 35 millions de dollars au premier trimestre de 2014 (62 millions de dollars en 2013) et le taux d'impôt effectif s'est établi à 25,4 % (26,6 % en 2013). Cette diminution du taux d'impôt effectif par rapport au premier trimestre de 2013 est principalement attribuable à une augmentation des recouvrements d'impôt sur le résultat liés à des questions fiscales datant d'exercices précédents, partiellement contrebalancée par une hausse des montants non déductibles, y compris les ajustements de la juste valeur du passif au titre des parts de fiducie. Si l'on ne tient pas compte de l'incidence fiscale des éléments qui sont exclus du montant ajusté du bénéfice net<sup>2)</sup>, le taux d'impôt effectif sur le montant ajusté du bénéfice net<sup>2)</sup> s'est établi à 22,8 % (26,4 % en 2013).

**Bénéfice net** Le bénéfice net a reculé de 68 millions de dollars par rapport au premier trimestre de 2013, ce qui s'explique essentiellement par la diminution du résultat d'exploitation et par l'augmentation des charges d'intérêts nettes et autres charges financières dont il est question ci-dessus, en partie contrebalancées par la baisse de la charge d'impôt sur le résultat. Le montant ajusté du bénéfice net<sup>2)</sup> a augmenté de 5 millions de dollars par rapport au premier trimestre de 2013, en raison principalement de la hausse du montant ajusté du résultat d'exploitation<sup>2)</sup> et de la baisse du taux d'impôt effectif sur le montant ajusté du bénéfice net<sup>2)</sup>, partiellement contrebalancées par l'augmentation des charges d'intérêts nettes et autres charges financières, exclusion faite de certains éléments dont il est question ci-dessus.

Le bénéfice net de base par action ordinaire s'est établi à 0,37 \$ au premier trimestre de 2014, en baisse de 39,3 % comparativement à celui de 0,61 \$ inscrit au premier trimestre de 2013. Le montant ajusté du bénéfice net de base par action ordinaire<sup>2)</sup> s'est établi à 0,49 \$ au premier trimestre de 2014, en hausse de 2,1 %, comparativement à celui de 0,48 \$ inscrit au premier trimestre de 2013.

1) Certaines mesures financières non conformes aux PCGR de 2013 ont été retraitées afin de les rendre conformes à la présentation de l'exercice considéré. Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 28 du présent rapport.

2) Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 28 du présent rapport.

## Secteurs d'exploitation à présenter

## Secteur Vente au détail

Pour les périodes closes le 22 mars 2014 et le 23 mars 2013 (non audité) (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2014 (12 semaines)	2013 <sup>1)</sup> (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Chiffre d'affaires	7 095 \$	7 037 \$	58 \$	0,8 %
Marge brute	1 580	1 576	4	0,3 %
Résultat d'exploitation	217	279	(62)	(22,2) %
Montant ajusté du résultat d'exploitation <sup>2)</sup>	226	228	(2)	(0,9) %
Montant ajusté du BAIIA <sup>2)</sup>	416	408	8	2,0 %

Pour les périodes closes le 22 mars 2014 et le 23 mars 2013 (non audité)	2014 (12 semaines)	2013 <sup>1)</sup> (12 semaines)
Augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables	0,9 %	2,8 %
Marge brute exprimée en pourcentage du chiffre d'affaires	22,3 %	22,4 %
Montant ajusté de la marge d'exploitation <sup>2)</sup>	3,2 %	3,2 %
Montant ajusté de la marge du BAIIA <sup>2)</sup>	5,9 %	5,8 %

**Chiffre d'affaires** L'augmentation de 58 millions de dollars, ou 0,8 %, du chiffre d'affaires inscrit par le secteur Vente au détail au premier trimestre de 2014 par rapport à celui du premier trimestre de 2013 est attribuable aux facteurs suivants :

- Le chiffre d'affaires des magasins comparables a affiché une croissance de 0,9 % (2,8 % en 2013), ce qui reflète l'incidence défavorable, de l'ordre d'environ 0,2 %, du moment du congé de Pâques. Une fois normalisée pour tenir compte du moment du congé de Pâques, la croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables a été d'environ 1,1 % pour le trimestre. Le chiffre d'affaires des magasins comparables a affiché une croissance de 0,8 % pour le trimestre (2,8 % en 2013) si l'on ne tient pas compte des postes d'essence, et d'environ 1,0 %, une fois normalisée pour tenir compte du moment du congé de Pâques;
- La croissance du chiffre d'affaires tiré des produits alimentaires a été modérée;
- Le chiffre d'affaires tiré des produits pharmaceutiques a légèrement diminué;
- La croissance du chiffre d'affaires tiré des postes d'essence a été modérée;
- Le chiffre d'affaires tiré des articles de marchandise générale, à l'exclusion des vêtements, n'a pas connu de croissance;
- Le chiffre d'affaires tiré des vêtements n'a pas connu de croissance;
- L'inflation interne moyenne annuelle du prix des aliments de la société a été légèrement supérieure (inférieure en 2013) à l'inflation moyenne trimestrielle du prix des aliments de 1,2 % (1,4 % en 2013), calculée selon l'indice des prix à la consommation des aliments achetés au magasin (l'« IPC »). L'IPC ne traduit pas nécessairement l'incidence de l'inflation sur la composition spécifique de l'offre de produits vendus dans les magasins de Loblaw;
- Au cours des 12 derniers mois, 23 magasins détenus par la société et magasins franchisés ont ouvert leurs portes et 12 les ont fermés, ce qui a donné lieu à une augmentation nette de 0,4 million de pieds carrés, ou 0,8 %, de la superficie.

**Marge brute** La marge brute exprimée en pourcentage du chiffre d'affaires s'est établie à 22,3 % au premier trimestre de 2014, en baisse de 10 points de base comparativement à celle du premier trimestre de 2013. Cette diminution découle essentiellement de l'augmentation des pertes liées aux stocks en raison des investissements au chapitre de l'assortiment des produits frais et de l'augmentation des coûts de transport qui a résulté principalement de la hausse des prix du carburant. La marge brute exprimée en dollars a augmenté de 4 millions de dollars, ou 0,3 %, par rapport à la période correspondante de 2013, grâce à la croissance du chiffre d'affaires, laquelle a toutefois été partiellement neutralisée par la diminution de la marge brute exprimée en pourcentage.

**Résultat d'exploitation** Le résultat d'exploitation a diminué de 62 millions de dollars par rapport à celui du premier trimestre de 2013, et il reflète l'incidence défavorable du profit lié aux modifications apportées aux régimes à prestations définies comptabilisé au premier trimestre de 2013, des coûts liés à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de la variation, d'un exercice à l'autre, de la perte de valeur des immobilisations corporelles et des autres pertes de valeur connexes. Le montant ajusté du résultat d'exploitation<sup>2)</sup> a diminué de 2 millions de dollars comparativement au premier trimestre de 2013, en raison principalement de la hausse des autres charges d'exploitation, y compris les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, de l'augmentation des pertes de change et des coûts liés à certains secteurs émergents de la société, partiellement compensés par les efficacités enregistrées au chapitre de la chaîne d'approvisionnement et de la main-d'œuvre et par l'augmentation de la marge brute. Au premier trimestre de 2014, le montant ajusté de la marge d'exploitation<sup>2)</sup> s'est établi à 3,2 %, soit le même pourcentage qu'au premier trimestre de 2013.

1) Certaines mesures financières non conformes aux PCGR de 2013 ont été retraitées afin de les rendre conformes à la présentation de l'exercice considéré. Voir les mesures financières non conformes aux PCGR, à la page 28 du présent rapport.

2) Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 28 du présent rapport.



Au premier trimestre de 2014, le montant ajusté du BAIIA<sup>1)</sup> a augmenté de 8 millions de dollars par rapport à celui inscrit au premier trimestre de 2013, tandis que le montant ajusté de la marge du BAIIA<sup>1)</sup> s'est établi à 5,9 %, comparativement à 5,8 % au premier trimestre de 2013. Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles du secteur Vente au détail ont augmenté de 10 millions de dollars par rapport au premier trimestre de 2013.

### Secteur Services financiers

Pour les périodes closes le 22 mars 2014 et le 23 mars 2013 (non audité) (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2014 (12 semaines)	2013 (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Produits	180 \$	165 \$	15 \$	9,1 %
Résultat d'exploitation	36	30	6	20,0 %
Bénéfice avant impôt sur le résultat	23	19	4	21,1 %

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audité)	Au 22 mars 2014	Au 23 mars 2013	Variation (en \$)	Variation (en %)
Montant net moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	2 469 \$	2 240 \$	229 \$	10,2 %
Créances sur cartes de crédit	2 399	2 175	224	10,3 %
Compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit	47	43	4	9,3 %
Rendement annualisé sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	14,2 %	13,5 %		
Taux annualisé de pertes sur créances sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	4,5 %	4,2 %		

**Produits** Les produits inscrits au premier trimestre de 2014 ont augmenté de 9,1 % comparativement à ceux inscrits au premier trimestre de 2013. Cette hausse est principalement attribuable à la croissance des produits d'intérêts qui a découlé de l'augmentation des soldes de créances sur cartes de crédit et de celle du rendement des produits d'intérêts, et des autres produits liés aux frais de gestion.

**Résultat d'exploitation et bénéfice avant impôt sur le résultat** Le résultat d'exploitation et le bénéfice avant impôt sur le résultat se sont accrus respectivement de 6 millions de dollars et de 4 millions de dollars par rapport au premier trimestre de 2013, en raison principalement de la croissance des produits dont il est question ci-dessus, partiellement neutralisée par la hausse des charges d'exploitation qui a découlé de la croissance de la clientèle active et de l'augmentation des pertes sur créances.

**Créances sur cartes de crédit** Au 22 mars 2014, les créances sur cartes de crédit se chiffraient à 2 399 millions de dollars, en hausse de 224 millions de dollars par rapport au 23 mars 2013. Cette hausse est principalement attribuable à la croissance de la clientèle active qui a découlé des investissements soutenus effectués au chapitre de l'acquisition de clients et des initiatives liées à la commercialisation au cours des deux dernières années. Au 22 mars 2014, le compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit s'établissait à 47 millions de dollars, en hausse de 4 millions de dollars par rapport au 23 mars 2013, en raison essentiellement de l'accroissement du portefeuille de cartes de crédit.

1) Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 28 du présent rapport.

## Secteur Propriétés de Choix

Pour les périodes closes le 22 mars 2014 et le 23 mars 2013 (non audité) (en millions de dollars canadiens)	2014 <sup>1)</sup> (12 semaines)	2013 (12 semaines)
Produits	167 \$	— \$
Résultat d'exploitation	118	—
Montant ajusté du résultat d'exploitation <sup>2)</sup>	124	—
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	126	—

Pour les périodes closes le 22 mars 2014 et le 23 mars 2013 (non audité) (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2014 <sup>1)</sup> (12 semaines)	2013 (12 semaines)
Résultat d'exploitation net <sup>2)</sup>	115 \$	— \$
Fonds provenant des activités d'exploitation <sup>2)</sup>	87	—
Montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation <sup>2)</sup>	69	—
Montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation par part, après dilution <sup>2)</sup> (en dollars)	0,19	—
Ratio de distribution du montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation <sup>2)</sup>	87,8 %	— %

**Produits** Les produits se sont élevés à 167 millions de dollars au premier trimestre de 2014. De ce montant, une tranche de 150 millions de dollars se rapporte au secteur Vente au détail. Les produits se composent des loyers de base et des recouvrements de charges d'exploitation et d'impôts fonciers.

**Résultat d'exploitation** Le résultat d'exploitation, qui s'est chiffré à 118 millions de dollars au premier trimestre de 2014, comprend des charges générales et administratives de 5 millions de dollars. Le montant ajusté du résultat d'exploitation<sup>2)</sup> s'est établi à 124 millions de dollars.

**Résultat d'exploitation net<sup>2)</sup>** Le résultat d'exploitation net<sup>2)</sup>, qui représente les produits locatifs reçus en trésorerie diminués des charges d'exploitation liées aux immeubles, s'est chiffré à 115 millions de dollars au premier trimestre de 2014.

**Fonds provenant des activités d'exploitation<sup>2)</sup> et montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation<sup>2)</sup>** Au premier trimestre de 2014, les fonds provenant des activités d'exploitation<sup>2)</sup> et le montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation<sup>2)</sup> se sont chiffrés respectivement à 87 millions de dollars et à 69 millions de dollars.

Les résultats d'exploitation de Propriétés de Choix inscrits au premier trimestre de 2014 ont été légèrement supérieurs aux prévisions financières présentées dans les prospectus datés du 26 juin 2013 visant l'émission de titres de participation et de titres de créance, en raison essentiellement du revenu supplémentaire tiré des immeubles acquis depuis cette date.

Au premier trimestre de 2014, Propriétés de Choix a procédé à l'émission de débentures non garanties de premier rang d'un montant en capital global de 450 millions de dollars. La majeure partie du produit a servi à rembourser des billets du cédant d'une valeur de 440 millions de dollars détenus par Loblaw.

De plus, toujours au premier trimestre de 2014, Propriétés de Choix a acquis un immeuble industriel à Mississauga, en Ontario, pour environ 16 millions de dollars. L'acquisition a été financée en totalité au moyen de trésorerie. L'immeuble est entièrement loué à une partie liée.

1) Les résultats sont présentés pour la période close le 31 mars 2014, conformément à l'exercice de Propriétés de Choix. Les ajustements au 22 mars 2014 sont présentés sous l'en-tête Consolidation et éliminations.

2) Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 28 du présent rapport.

## Acquisition de Corporation Shoppers Drug Mart

Le 28 mars 2014, après la clôture du premier trimestre, la société a acquis toutes les actions en circulation de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix pour une contrepartie totale de 12,3 milliards de dollars, à savoir environ 6,6 milliards de dollars en trésorerie et l'émission d'environ 119,5 millions d'actions ordinaires de la société.

La portion en trésorerie de la contrepartie d'acquisition a été financée au moyen de ce qui suit :

- Un montant de 3,5 milliards de dollars obtenu par la voie d'une facilité de crédit à terme non garantie portant intérêt à un taux correspondant au taux des acceptations bancaires majoré de 1,75 % et venant à échéance le 28 mars 2019;
- Un produit de 1,6 milliard de dollars tiré de l'émission de billets non garantis au troisième trimestre de 2013, qui avait été entiercé et qui a été libéré;
- Un montant de 500 millions de dollars reçu en contrepartie de l'émission de 10,5 millions d'actions ordinaires en faveur de George Weston limitée;
- Des fonds en caisse d'environ 1,0 milliard de dollars.

Selon une évaluation provisoire, la société s'attend à comptabiliser les montants suivants au titre des actifs corporels nets, du goodwill et des immobilisations incorporelles au deuxième trimestre de 2014 :

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audité)		Durée d'utilité estimée
<b>Juste valeur des actifs corporels nets acquis</b>	<b>552 \$</b>	
<b>Goodwill</b>	<b>2 251</b>	
Dossiers d'ordonnances	5 040	11 ans
Marques	3 340	indéterminée
Programme de fidélisation Optimum	490	18 ans
Autres	600	de 5 à 10 ans
<b>Total des immobilisations incorporelles</b>	<b>9 470</b>	
<b>Total de l'actif net acquis</b>	<b>12 273 \$</b>	

La société prévoit que l'amortissement annuel lié aux immobilisations incorporelles figurant dans le tableau ci-dessus sera d'environ 550 millions de dollars. De plus, la société comptabilisera d'autres ajustements de la juste valeur liés à l'acquisition, y compris un ajustement de la juste valeur des stocks d'environ 800 millions de dollars, représentant l'écart entre le coût des stocks et leur juste valeur. Cet écart sera comptabilisé dans le coût des ventes à mesure que les stocks seront vendus d'ici la fin de 2014, ce qui aura une incidence défavorable sur la marge brute. Dans son calcul du montant ajusté du résultat d'exploitation<sup>1)</sup>, la société ne tiendra pas compte de cette incidence, puisque la direction est d'avis qu'elle n'est pas représentative de la performance d'exploitation sous-jacente de la société.

Au premier trimestre de 2014, la société a engagé des coûts de 23 millions de dollars liés à l'acquisition, dont une tranche de 8 millions de dollars a été comptabilisée dans les frais de vente et charges générales et administratives et une autre de 15 millions de dollars, dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières.

À la clôture de l'acquisition, les montants exigibles à l'égard de la facilité de crédit renouvelable de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix ont été entièrement remboursés et la facilité a été annulée. Toujours à la clôture de l'acquisition, la société a garanti le montant en capital en cours des billets à moyen terme de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix de 500 millions de dollars, ainsi que les intérêts courus. De plus, elle a donné des garanties à diverses banques canadiennes en appui au financement obtenu par les franchisés de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

1) Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 28 du présent rapport.

## Autres questions liées à l'entreprise

**Déploiement du système de technologie de l'information et d'autres systèmes** En 2013, la société a mis en place des assises solides pour le déploiement du nouveau système de TI et, en 2014, des magasins seront mis en ligne à un rythme accéléré. Pendant le premier trimestre de 2014, le système a été déployé dans 7 centres de distribution et 72 magasins, avec peu ou pas de répercussions sur les clients. À la clôture du trimestre, le système avait été déployé dans 15 centres de distribution et 147 magasins, dont 16 boutiques *Joe Fresh*. La société prévoit toujours que le système sera déployé dans l'ensemble de ses centres de distribution et des magasins de détail qu'elle détient d'ici la fin de 2014.

**Évaluation des stocks** La société évalue les stocks de marchandises au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation, et elle a recours à la méthode du prix de détail pour déterminer le coût de la majeure partie des stocks de ses magasins de détail. Étant donné la mise à niveau de son infrastructure de TI, la société prévoit mener à bien, en 2014, la transition des magasins de détail qu'elle détient vers un système de gestion de l'inventaire permanent. La mise en œuvre d'un système d'inventaire permanent, conjuguée à la facilité d'accès à l'information sur le coût de revient que procureront les nouveaux systèmes de TI, permettra à la société d'estimer le coût des stocks à l'aide d'un coût moyen pondéré généré par le système. Toute modification attribuable au déploiement pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la valeur comptable des stocks de la société.

## Situation de trésorerie et sources de financement

### Flux de trésorerie

Principales composantes des flux de trésorerie

Pour les périodes closes le 22 mars 2014 et le 23 mars 2013 (non audité) (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2014 (12 semaines)	2013 (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Entrées (sorties) de fonds liées aux :				
Activités d'exploitation	(46) \$	(29) \$	(17) \$	(58,6) %
Activités d'investissement	154	(189)	343	181,5 %
Activités de financement	166	(177)	343	193,8 %

**Sorties nettes liées aux activités d'exploitation** Les sorties nettes liées aux activités d'exploitation se sont établies à 46 millions de dollars au premier trimestre de 2014, en hausse de 17 millions de dollars comparativement au premier trimestre de 2013. Cette augmentation est attribuable à la hausse des investissements dans le fonds de roulement, en partie contrebalancée par le règlement de contrats à livrer sur actions au premier trimestre de 2013.

Les investissements dans le fonds de roulement ont découlé essentiellement de la diminution du solde des créiteurs et charges à payer, qui reflète les tendances saisonnières habituelles.

**Entrées (sorties) nettes liées aux activités d'investissement** Les activités d'investissement se sont soldées par des entrées nettes liées aux activités d'investissement de 154 millions de dollars au premier trimestre de 2014, comparativement à des sorties nettes liées aux activités d'investissement de 189 millions de dollars au premier trimestre de 2013. Cette augmentation des entrées nettes liées aux activités d'investissement s'explique principalement par la baisse des placements à court terme enregistrée au premier trimestre de 2014, comparativement à une hausse des placements à court terme au premier trimestre de 2013. La baisse des placements à court terme enregistrée au premier trimestre de 2014 rend compte d'une conversion en trésorerie effectuée par la société en prévision du financement de la portion en trésorerie du prix d'achat de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

Dépenses d'investissement et activités relatives aux magasins

Au 22 mars 2014 et au 23 mars 2013 et pour les périodes closes à ces dates (non audité)	2014 (12 semaines)	2013 (12 semaines)	Variation (en %)
Dépenses d'investissement (en millions de dollars canadiens)	116 \$	119 \$	(2,5) %
Superficie des magasins détenus par la société (en millions de pieds carrés)	36,9	37,3	(1,1) %
Superficie des magasins franchisés (en millions de pieds carrés)	15,0	14,2	5,6 %
Superficie de vente au détail (en millions de pieds carrés)	51,9	51,5	0,8 %
Nombre de magasins détenus par la société	558	573	(2,6) %
Nombre de magasins franchisés	508	482	5,4 %
Biens immobiliers détenus par la société (en pourcentage)	73 %	72 %	
Biens immobiliers détenus par des franchisés (en pourcentage)	45 %	45 %	
Superficie moyenne (en pieds carrés)			
Magasins détenus par la société	66 100	65 100	1,5 %
Magasins franchisés	29 500	29 500	— %

**Entrées (sorties) nettes liées aux activités de financement** Les activités de financement se sont soldées par des entrées nettes de 166 millions de dollars au premier trimestre de 2014, en comparaison de sorties nettes de 177 millions de dollars au premier trimestre de 2013. Cette augmentation des entrées nettes liées aux activités de financement est principalement attribuable à l'augmentation des émissions nettes de titres d'emprunt à long terme au premier trimestre de 2014 et à l'achat d'actions ordinaires dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la société réalisé au premier trimestre de 2013, partiellement contrebalancés par une hausse des intérêts payés au premier trimestre de 2014.

Au premier trimestre de 2014, les émissions nettes de titres d'emprunt à long terme ont compris ce qui suit :

- Émission, par Propriétés de Choix, de débentures non garanties de premier rang d'un montant en capital global de 450 millions de dollars;
- Remboursement, à l'échéance, du billet à moyen terme à 6,0 % de 100 millions de dollars de la société.

Flux de trésorerie disponibles<sup>1)</sup>

Pour les périodes closes le 22 mars 2014 et le 23 mars 2013 (non audité) (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2014 (12 semaines)	2013 (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Flux de trésorerie disponibles <sup>1)</sup>	(420) \$	(342) \$	(78) \$	(22,8) %

**Flux de trésorerie disponibles<sup>1)</sup>** Des flux de trésorerie disponibles<sup>1)</sup> déficitaires de 420 millions de dollars ont été enregistrés au premier trimestre de 2014, comparativement à 342 millions de dollars au premier trimestre de 2013. Cette diminution est principalement attribuable à une hausse des intérêts payés et à l'augmentation des sorties nettes liées aux activités d'exploitation dont il est question ci-dessus.

**Cotisations aux régimes de retraite à prestations définies** Au premier trimestre de 2014, la société a versé des cotisations de 9 millions de dollars (25 millions de dollars en 2013) à ses régimes de retraite agréés à prestations définies. Elle prévoit verser des cotisations totalisant environ 50 millions de dollars pour 2014. Le montant réel versé pourrait toutefois différer de l'estimation, selon la révision des évaluations actuarielles, le rendement des placements, la variation des taux d'actualisation, les exigences d'ordre réglementaire et d'autres facteurs. La société prévoit également continuer de verser, d'ici la fin de 2014, des cotisations à ses régimes de retraite à cotisations définies et aux régimes de retraite multi-employeurs auxquels elle participe, de même que des prestations aux prestataires des régimes de retraite complémentaires sans capitalisation à prestations définies, des autres régimes à prestations définies et des autres régimes d'avantages du personnel à long terme.

#### Situation de trésorerie et structure du capital

La société détient des sommes importantes qui prennent la forme de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, de placements à court terme et de dépôts de garantie libellés en dollars canadiens. Les fonds sont investis dans des placements à court terme négociables très liquides se composant principalement d'acceptations bancaires, de bons du Trésor, de papier commercial de sociétés, de dépôts à terme bancaires et de titres d'État. Au 22 mars 2014, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme et les dépôts de garantie que détenait la société s'établissaient à 4 273 millions de dollars, en hausse de 2 523 millions de dollars par rapport au 23 mars 2013. Cette augmentation découle principalement des billets de premier rang non garantis d'un montant en capital global de 1,6 milliard de dollars émis dans le cadre du financement lié à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, du produit respectif de 660 millions de dollars et de 600 millions de dollars du premier appel public à l'épargne (le « PAPE ») et de l'émission de titres de créance de Propriétés de Choix, ainsi que des débentures non garanties de premier rang de 450 millions de dollars émises par Propriétés de Choix au premier trimestre de 2014, déduction faite du remboursement des billets du placement privé libellés en dollars américains de 300 millions de dollars américains, du billet à moyen terme de 200 millions de dollars qui est arrivé à échéance en 2013 et du billet à moyen terme de 100 millions de dollars qui est arrivé à échéance au premier trimestre de 2014.

**Propriétés de Choix** Au premier trimestre de 2014, Propriétés de Choix a émis, aux termes de son prospectus simplifié préalable de base, des débentures non garanties de premier rang de série C d'un montant en capital de 250 millions de dollars, dont la durée est de 7 ans et le taux du coupon de 3,498 % l'an, ainsi que des débentures non garanties de premier rang de série D d'un montant en capital de 200 millions de dollars, dont la durée est de 10 ans et le taux du coupon de 4,293 % l'an. La majeure partie du produit a servi à rembourser des billets du cédant d'une valeur de 440 millions de dollars détenus par Loblaw.

Après la clôture du trimestre, Choice Properties Limited Partnership a conclu un acte de fiducie-cadre avec Société de fiducie Computershare du Canada. Deux actes de fiducie complémentaires ont été subséquemment établis en vue de faciliter le remplacement de certaines tranches de billets du cédant détenus par Loblaw, le montant en capital, le taux d'intérêt et la date d'échéance des nouveaux billets étant identiques à ceux des billets remplacés. Les autres modalités des nouveaux billets sont demeurées essentiellement les mêmes que celles des billets remplacés. Loblaw a par la suite vendu ces nouveaux billets à des parties non liées et a reçu un produit net de 509 millions de dollars. Elle a affecté ce produit ainsi qu'une partie de sa trésorerie existante au remboursement d'une tranche de 600 millions de dollars de l'emprunt à terme de 3,5 milliards de dollars contracté en vue de financer une portion du coût d'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

**Facilités engagées** La facilité de crédit engagée de 800 millions de dollars (la « facilité de crédit ») de la société comporte certaines clauses restrictives de nature financière, que la société respectait à la clôture du premier trimestre de 2014 et a respectées tout au long du trimestre. À la clôture des premiers trimestres de 2014 et de 2013 et au 28 décembre 2013, aucun montant n'avait été prélevé sur la facilité de crédit. Après la clôture du premier trimestre, en date de la clôture de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, la facilité de crédit a été portée à 1,0 milliard de dollars.

1) Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 28 du présent rapport.

La facilité de crédit engagée non garantie de premier rang de 500 millions de dollars de Propriétés de Choix, consentie par un consortium de prêteurs, est également assortie de certaines clauses restrictives de nature financière que Propriétés de Choix respectait à la clôture du premier trimestre de 2014 et a respectées tout au long du trimestre. À la clôture du premier trimestre de 2014 et au 28 décembre 2013, aucun montant n'avait été prélevé sur cette facilité.

**Situation de trésorerie** La société s'attend à ce que la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme, les flux de trésorerie futurs provenant des activités d'exploitation et les montants qu'elle peut prélever sur ses facilités de crédit engagées lui permettent de financer son programme de dépenses d'investissement ainsi que ses besoins courants liés à ses activités, y compris le fonds de roulement, le régime de retraite et les obligations financières, au cours des 12 prochains mois. De plus, elle estime qu'au besoin, elle pourrait obtenir du financement à long terme grâce à l'émission de billets à moyen terme. Propriétés de Choix prévoit obtenir la majeure partie de son financement à long terme en émettant des titres de capitaux propres et des débetures non garanties. Après la clôture du premier trimestre de 2014, la clôture du financement lié à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix a eu lieu comme prévu. Voir la rubrique « Acquisition de Corporation Shoppers Drug Mart », à la page 17 du présent rapport.

Propriétés de Choix prévoit obtenir la majeure partie de son financement à long terme en émettant des titres de capitaux propres et des débetures non garanties.

#### Montant ajusté de la dette<sup>1)</sup> sur le montant ajusté du BAIIA<sup>1)</sup> sur une base annuelle

(non audité)	Au 22 mars 2014	Au 23 mars 2013
Montant ajusté de la dette <sup>1)</sup> sur le montant ajusté du BAIIA <sup>1)</sup> sur une base annuelle	<b>3,0x</b>	2,1x

La société suit de près son ratio du montant ajusté de la dette<sup>1)</sup> sur le montant ajusté du BAIIA<sup>1)</sup> sur une base annuelle, mesure qui lui permet de s'assurer que la structure du capital dans laquelle elle exerce ses activités est efficiente. Ce ratio a augmenté par rapport au premier trimestre de 2013, en raison principalement de l'émission de titres d'emprunt à long terme se rapportant à la transaction liée à Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de l'émission de titres d'emprunt à long terme par Propriétés de Choix. Il augmentera encore au deuxième trimestre de 2014, en raison du fait que la société prélèvera un montant sur sa facilité d'emprunt à terme de 3,5 milliards de dollars pour financer une portion en trésorerie du prix d'achat de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix. La société continuera de cibler des ratios d'endettement cadrant avec des notes de premier ordre.

Le montant ajusté de la dette<sup>1)</sup> ne tient pas compte des éléments suivants :

**Fiducies de titrisation indépendantes** La société, par l'intermédiaire de la Banque le Choix du Président (la « Banque PC »), participe à divers programmes de titrisation qui constituent la principale source de fonds pour l'exercice de ses activités liées aux cartes de crédit. La Banque PC vend et rachète à l'occasion des créances sur cartes de crédit à des fiducies de titrisation indépendantes, notamment *Fiducie cartes de crédit Eagle*<sup>MD</sup> et les autres fiducies de titrisation indépendantes, selon ses besoins en matière de financement.

La société a fourni, au nom de la Banque PC, des lettres de crédit représentant 9 % (9 % au 23 mars 2013 et au 28 décembre 2013) du passif titrisé en cours en faveur des autres fiducies de titrisation indépendantes d'un montant de 54 millions de dollars (81 millions de dollars au 23 mars 2013 et 54 millions de dollars au 28 décembre 2013). En cas de baisse substantielle des produits tirés des créances sur cartes de crédit titrisées ou de leur valeur, les autres fiducies de titrisation indépendantes pourraient utiliser ces lettres de crédit pour recouvrer jusqu'à concurrence du montant correspondant aux lettres de crédit en cours. Dans le cadre de ses programmes de titrisation, la Banque PC est tenue de maintenir en tout temps un solde de son portefeuille de créances sur cartes de crédit équivalant à au moins 107 % du passif titrisé en cours, et elle s'est conformée à cette exigence tout au long du trimestre.

Au premier trimestre de 2014, la Banque PC a modifié l'échéance de deux de ses ententes conclues avec les autres fiducies de titrisation indépendantes, échéance qui était fixée au deuxième trimestre de 2015, pour la reporter au deuxième trimestre de 2016. Les autres modalités demeurent essentiellement inchangées.

**Fiducies de financement indépendantes** Au 22 mars 2014, les fiducies de financement indépendantes avaient prélevé 469 millions de dollars (468 millions de dollars au 23 mars 2013 et 475 millions de dollars au 28 décembre 2013) sur la facilité de crédit engagée renouvelable qui constitue la source de financement des fiducies de financement indépendantes. Après la clôture du premier trimestre de 2014, la société a renouvelé cette facilité de crédit engagée pour trois autres années, soit jusqu'au 6 mai 2017.

La société a accepté d'accorder un rehaussement de crédit sous forme de lettre de garantie en faveur des fiducies de financement indépendantes correspondant à au moins 10 % du capital des prêts en cours. Au 22 mars 2014, la société avait émis une lettre de crédit de 50 millions de dollars (48 millions de dollars au 23 mars 2013 et au 28 décembre 2013).

**Passif au titre des parts de fiducie** Au 22 mars 2014, la juste valeur du passif au titre des parts de fiducie s'est établie à 703 millions de dollars (néant au 23 mars 2013 et 688 millions de dollars au 28 décembre 2013). Au premier trimestre de 2014, la société a comptabilisé une perte liée à la juste valeur de 12 millions de dollars dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières en lien avec des parts de Propriétés de Choix. Les parts qui sont détenues par d'autres porteurs de parts que la société sont présentées à titre de passif dans les bilans consolidés de la société, puisqu'elles sont rachetables au gré des porteurs pour une contrepartie en trésorerie, sous réserve de certaines restrictions. À la clôture du premier trimestre de 2014, la société détenait une participation de 82,1 % dans Propriétés de Choix.

1) Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 28.

**Certificats de placement garanti** Le tableau qui suit résume les activités liées aux certificats de placement garanti (les « CPG ») de la Banque PC, compte non tenu des commissions, pour les premiers trimestres de 2014 et de 2013 :

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	22 mars 2014 (12 semaines)	23 mars 2013 (12 semaines)
Solde à l'ouverture de la période	430 \$	303 \$
CPG émis	20	—
CPG arrivés à échéance	(7)	(10)
Solde à la clôture de la période	443 \$	293 \$

Au 22 mars 2014, des CPG en cours de 49 millions de dollars (34 millions de dollars au 23 mars 2013 et 52 millions de dollars au 28 décembre 2013) ont été comptabilisés dans la tranche à moins d'un an de la dette à long terme.

**Cotes de solvabilité** Le tableau qui suit présente les cotes de solvabilité actuelles de la société :

Cotes de solvabilité (normes canadiennes)	Dominion Bond Rating Service		Standard & Poor's	
	Cote de solvabilité	Tendance	Cote de solvabilité	Perspective
Notation de l'émetteur	BBB	Stable	BBB	Stable
Billets à moyen terme	BBB	Stable	BBB	s. o.
Autres billets et débetures	BBB	Stable	BBB	s. o.
Actions privilégiées	Pfd-3	Stable	P-3 (élevé)	s. o.

À la suite de la clôture du premier trimestre de 2014, après que la société a garanti les billets à moyen terme en cours de Shoppers Drug Mart /Pharmaprix (se reporter à la rubrique « Acquisition de Corporation Shoppers Drug Mart » à la page 17 du présent rapport), Standard & Poor's et DBRS ont modifié la cote qu'elles avaient attribuée aux billets à moyen terme en cours de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et l'ont fait passer respectivement à BBB avec perspective stable et à BBB avec tendance stable

Le tableau qui suit présente les cotes de solvabilité actuelles de Propriétés de Choix :

Cotes de solvabilité (normes canadiennes)	Dominion Bond Rating Service		Standard & Poor's	
	Cote de solvabilité	Tendance	Cote de solvabilité	Perspective
Notation de l'émetteur	BBB	Stable	BBB	Stable
Débetures non garanties de premier rang	BBB	Stable	BBB	s. o.

## Capital social

(nombre d'actions ordinaires) (non audité)	22 mars 2014 (12 semaines)	23 mars 2013 (12 semaines)
Émises et en circulation à l'ouverture de la période	282 311 573	281 680 157
Émises en vue du règlement d'options sur actions	304 208	313 353
Émises et en circulation à la clôture de la période	282 615 781	281 993 510
Actions détenues en fiducie à l'ouverture de la période	(1 067 323)	—
Rachetées en vue du règlement futur d'UATI et d'UAR	—	(1 103 500)
Libérées en vue du règlement d'UATI et d'UAR	236 059	—
Actions détenues en fiducie à la clôture de la période	(831 264)	(1 103 500)
Émises et en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie, à la clôture de la période	281 784 517	280 890 010
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie	281 466 596	280 787 779

Après la clôture du premier trimestre de 2014, la société a émis des actions ordinaires dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix. Se reporter à la rubrique « Acquisition de Corporation Shoppers Drug Mart » à la page 17 du présent rapport.

**Dividendes** Le tableau A qui suit présente un résumé des dividendes en trésorerie de la société déclarés au premier trimestre de 2014 :

	22 mars 2014 <sup>i)</sup> (12 semaines)	23 mars 2013 (12 semaines)
Dividendes déclarés par action (en dollars) :		
Actions ordinaires	0,24 \$	0,22 \$
Actions privilégiées de deuxième rang, série A	0,37 \$	0,37 \$

i) La date de paiement des dividendes déclarés sur les actions ordinaires est le 1<sup>er</sup> avril 2014 et la date de paiement des dividendes déclarés sur les actions privilégiées de deuxième rang, série A, est le 30 avril 2014.

Après la clôture du premier trimestre de 2014, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,245 \$ par action ordinaire, soit une hausse d'environ 2,1 %, à payer le 1<sup>er</sup> juillet 2014, et un dividende trimestriel de 0,37 \$ par action privilégiée de deuxième rang, série A, à payer le 31 juillet 2014. Au moment où un dividende est déclaré, la société fait état sur son site Web (loblaw.ca) de la désignation des dividendes admissibles et non admissibles conformément à la position administrative de l'Agence du revenu du Canada.

**Offre publique de rachat dans le cours normal des activités** Au premier trimestre de 2014, la société n'a racheté, aux fins d'annulation, aucune action ordinaire aux termes de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

La société détient des actions en fiducie en vue du règlement de ses obligations au titre de son régime d'unités d'actions temporairement incessibles (les « UATI ») et de son régime d'unités d'actions au rendement (les « UAR »). Au premier trimestre de 2013, la société avait racheté, dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, 1 103 500 actions pour une contrepartie en trésorerie de 46 millions de dollars et avait placé ces actions en fiducie en vue du règlement futur de ses obligations au titre de son régime d'UATI et de son régime d'UAR.

Après la clôture du premier trimestre de 2014, la société a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat, à la Bourse de Toronto (la « TSX »), d'au plus 20 636 596 de ses actions ordinaires ou la conclusion de dérivés sur actions à cette fin, représentant environ 5 % des actions ordinaires en circulation compte tenu des actions émises à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix. Conformément aux statuts et règlements de la TSX, la société peut racheter ses actions à l'occasion à un prix égal à leur cours à la date de l'acquisition.

### Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés qui suivent ont été réglés en 2013 :

**Swaps de monnaies** À la clôture du premier trimestre de 2013, Glenhuron Bank Limited (« Glenhuron ») détenait des swaps de monnaies visant à contrebalancer l'effet des profits et des pertes de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme et les dépôts de garantie libellés en dollars américains. Glenhuron a dénoué ces swaps de monnaies au quatrième trimestre de 2013.

À la clôture du premier trimestre de 2013, Loblaw détenait des swaps de monnaies visant l'échange de 296 millions de dollars canadiens contre 300 millions de dollars américains, en vue du règlement des billets du placement privé libellés en dollars américains de Loblaw inclus dans la dette à long terme. Au deuxième et au troisième trimestre de 2013, la société a réglé ses swaps de monnaies visant le placement privé libellé en dollars américains de 300 millions de dollars américains.

**Swaps de taux d'intérêt** À la clôture du premier trimestre de 2013, la société détenait des swaps de taux d'intérêt d'un montant notionnel de 150 millions de dollars à taux fixe de 8,38 %. La société a réglé ces swaps de taux d'intérêt au cours des deuxième et troisième trimestres de 2013.

**Contrats à livrer sur actions** Au premier trimestre de 2013, Glenhuron a effectué un paiement de 16 millions de dollars pour régler la tranche résiduelle des contrats à livrer sur actions visant 1 103 500 actions ordinaires de Loblaw. Glenhuron a comptabilisé, dans le résultat d'exploitation, une perte d'un montant négligeable liée à ces contrats.



## Résultats d'exploitation trimestriels

Conformément à une pratique comptable ayant cours dans le secteur de l'alimentation au détail, la société suit un cycle de présentation de 52 semaines, qui passe périodiquement à un exercice de 53 semaines. Les exercices 2013 et 2012 ont compté tous deux 52 semaines. Le cycle de 52 semaines est divisé en quatre trimestres de 12 semaines chacun, sauf pour le troisième trimestre, qui compte 16 semaines. Lorsqu'un exercice compte 53 semaines, comme c'est le cas de l'exercice 2014, le quatrième trimestre comporte 13 semaines. Le tableau qui suit résume les principales informations financières consolidées tirées des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la société pour chacun des huit derniers trimestres.

### Résumé des résultats trimestriels consolidés

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audité)	Premier trimestre		Quatrième trimestre		Troisième trimestre		Deuxième trimestre	
	2014 (12 semaines)	2013 (12 semaines)	2013 (12 semaines)	2012 <sup>1)</sup> (12 semaines)	2013 (16 semaines)	2012 <sup>1)</sup> (16 semaines)	2013 (12 semaines)	2012 <sup>1)</sup> (12 semaines)
Produits	7 292 \$	7 202 \$	7 640 \$	7 465 \$	10 009 \$	9 827 \$	7 520 \$	7 375 \$
Bénéfice net	103 \$	171 \$	127 \$	139 \$	154 \$	217 \$	178 \$	156 \$
Bénéfice net par action ordinaire								
De base (en dollars)	0,37 \$	0,61 \$	0,45 \$	0,49 \$	0,55 \$	0,77 \$	0,63 \$	0,55 \$
Dilué (en dollars)	0,36 \$	0,60 \$	0,45 \$	0,46 \$	0,54 \$	0,75 \$	0,63 \$	0,55 \$
Inflation nationale moyenne du prix des aliments (évaluée par l'IPC)	1,2 %	1,4 %	0,9 %	1,5 %	0,9 %	1,8 %	1,5 %	2,5 %
Augmentation (diminution) du chiffre d'affaires des magasins comparables	0,9 %	2,8 %	0,6 %	0,0 %	0,4 %	(0,2) %	1,1 %	0,2 %

1) Certains chiffres de 2012 ont été retraités en raison de l'application de l'IAS 19, *Avantages du personnel*, dans sa version modifiée.

Au cours des huit derniers trimestres, la superficie nette de vente au détail a augmenté de 0,6 million de pieds carrés pour atteindre 51,9 millions de pieds carrés.

La fluctuation du bénéfice net trimestriel reflète les transactions sous-jacentes qu'a réalisées la société ainsi que l'incidence du caractère saisonnier des activités, qui est plus importante au quatrième trimestre et l'est moins au premier trimestre, et du calendrier des jours fériés, et elle découle principalement des éléments suivants :

- Les coûts de démarrage liés à Propriétés de Choix et les coûts de transaction liés au PAPE engagés en 2013;
- Les charges générales et administratives de Propriétés de Choix engagées depuis 2013;
- Les coûts liés à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix engagés depuis 2013;
- Les profits liés aux modifications apportées aux régimes à prestations définies comptabilisés en 2013;
- Les coûts liés au règlement anticipé de titres d'emprunt engagés en 2013;
- L'ajustement de la juste valeur du passif au titre des parts de fiducie depuis 2013;
- Les charges de restructuration, y compris les coûts liés à la compression du personnel du siège social et du personnel occupant des postes administratifs;
- La perte de valeur des immobilisations corporelles et les autres pertes de valeur connexes, déduction faite des reprises.

### Contrôle interne à l'égard de l'information financière

La direction est responsable de l'établissement et du maintien d'un système de contrôles et de procédures de communication de l'information adéquat visant à donner une assurance raisonnable que toute information importante concernant la société et ses filiales est réunie et communiquée en temps opportun à la haute direction pour qu'elle soit en mesure de prendre des décisions éclairées à l'égard de ses communications publiques.

Il incombe également à la direction d'élaborer et de maintenir des contrôles internes à l'égard de l'information financière qui sont adéquats de façon à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et de la préparation des rapports financiers à des fins externes conformément aux IFRS.

Dans la conception de ces contrôles, il faut considérer le fait qu'en raison de ses limites inhérentes, tout système de contrôles, aussi bien conçu et appliqué soit-il, ne saurait fournir qu'une assurance raisonnable que les objectifs de contrôle visés seront atteints et qu'il pourrait ne pas être en mesure de prévenir ni de détecter des inexactitudes. De plus, la direction doit faire appel à son jugement lorsqu'elle évalue les contrôles et procédures.

**Changements apportés au contrôle interne à l'égard de l'information financière** Au premier trimestre de 2014, la société a continué de mettre en service avec succès le nouveau système de TI dans des centres de distribution et des magasins. Ces déploiements ont entraîné un changement important dans le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société, du fait que le volume et la valeur des transactions sont maintenant traités par l'intermédiaire du nouveau système de TI. Les secteurs touchés sont essentiellement les mêmes qu'au quatrième trimestre de 2012 et qu'au deuxième trimestre de 2013, soit les fournisseurs, la gestion de la trésorerie, le traitement des commandes et la facturation, les produits tirés des fournisseurs, l'attribution des coûts, la gestion et l'évaluation des stocks et la gestion du crédit.

Mis à part les changements mentionnés ci-dessus, aucun autre changement n'a été apporté au contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société au cours du premier trimestre de 2014 qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

### **Risques d'entreprise et gestion des risques**

Une description détaillée des risques d'exploitation et des risques financiers ainsi que des stratégies de gestion des risques figure à la rubrique « Risques d'entreprise et gestion des risques », à la page 27 du Rapport annuel 2013 de la société. Des renseignements sur les risques et les incertitudes liés à Shoppers Drug Mart/Pharmaprix sont présentés dans le document d'information déposé par la société le 20 août 2013 et dans le rapport annuel 2013 de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix. La section qui suit fait état de ces risques et de ces stratégies de gestion des risques :

**Acquisition de Corporation Shoppers Drug Mart** Le 28 mars 2014, après la clôture du premier trimestre, la société a acquis toutes les actions en circulation de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, pour une contrepartie totale de 12,3 milliards de dollars, à savoir environ 6,6 milliards de dollars en trésorerie et l'émission d'environ 119,5 millions d'actions ordinaires de la société.

La mise en œuvre de l'acquisition exigera des efforts considérables de la part de la direction de la société. L'incapacité de réaliser les avantages stratégiques ou les synergies sur le plan de l'exploitation, de la concurrence ou des coûts prévus pourrait nuire à la réputation, aux activités et à la performance financière de la société.

**Actions en justice** La société est partie et éventuellement assujettie à diverses réclamations fondées en droit et actions en justice dans le cours normal de ses activités.

En raison de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, la société fait l'objet d'un recours collectif intenté par deux franchisés-proprétaires titulaires d'une licence qui réclament des dommages-intérêts s'élevant à 500 millions de dollars par suite de diverses allégations de violation des accords conclus par Shoppers Drug Mart/Pharmaprix. À ce stade-ci de la procédure, il est impossible de déterminer le montant du passif éventuel auquel la société pourrait être exposée ni le montant de la perte qu'elle pourrait subir. L'issue du recours collectif, ainsi que de l'ensemble des autres litiges et réclamations, demeure incertaine. Cependant, compte tenu de l'information dont elle dispose à ce jour, la société ne prévoit pas que ces questions auront une incidence significative, individuellement ou collectivement, sur ses activités. Si l'évaluation par la direction de l'importance des réclamations et des actions en justice intentées se révélait inexacte, ou si un litige important se présentait au cours des périodes à venir, les activités, les produits et la performance financière de la société pourraient s'en ressentir.

**Déploiement des systèmes** Au premier trimestre de 2014, la société a poursuivi l'importante mise à niveau de son infrastructure des TI, dont il est question à la rubrique « Autres questions liées à l'entreprise » à la page 18 du présent rapport de gestion. Le déploiement complet du système de TI demandera encore des efforts soutenus et des investissements. L'incapacité de la société à assurer une migration réussie de ses anciens systèmes à son nouveau système de TI ou toute défaillance ou panne des systèmes de TI actuels de la société durant le déploiement du nouveau système de TI pourrait entraîner la non-disponibilité de données exactes sur lesquelles la direction puisse fonder sa gestion des activités quotidiennes ou sa planification stratégique, ce qui pourrait entraîner une forte perturbation des affaires et même se solder par des pertes financières. L'incapacité à mettre en œuvre les processus nécessaires au bon fonctionnement du nouveau système de TI pourrait causer des inefficiences et des recoupements avec les processus existants et pourrait influencer défavorablement sur les activités, les produits et la performance financière de la société.

**Réglementation du secteur pharmaceutique** En raison de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, une part importante du chiffre d'affaires et du bénéfice de la société dépend de ses ventes de médicaments sur ordonnance. Les médicaments sur ordonnance et leur vente sont assujettis à plusieurs lois et règlements fédéraux, provinciaux, territoriaux et locaux. Les modifications apportées à ces lois et règlements, ou le non-respect de ceux-ci, pourraient avoir des répercussions défavorables importantes sur les activités, les produits et la performance financière de la société.

Les lois et règlements fédéraux et provinciaux établissant les régimes publics d'assurance-médicaments régissent habituellement les médicaments sur ordonnance couverts, l'admissibilité des patients, les remboursements de médicaments, l'admissibilité des médicaments et l'établissement des prix des médicaments, et peuvent même régir les remises que les fabricants sont autorisés à verser aux pharmacies et aux fournisseurs de produits pharmaceutiques, ou que ceux-ci reçoivent. En ce qui concerne le remboursement des médicaments, ces lois et règlements régissent habituellement le coût autorisé d'un médicament sur ordonnance, la majoration de prix autorisée à l'égard d'un médicament sur ordonnance et les honoraires ou les frais d'exécution d'ordonnance qui peuvent être facturés à la vente de médicaments sur ordonnance à des patients admissibles en vertu du régime public d'assurance-médicaments. Pour ce qui est de l'admissibilité d'un médicament, ces lois et règlements régissent habituellement les exigences liées à l'inscription des produits du fabricant sur la liste des

médicaments donnant droit à une prestation ou à une prestation partielle en vertu du régime public d'assurance-médicaments concerné, à l'établissement des prix des médicaments et, dans le cas des médicaments génériques sur ordonnance, aux exigences à respecter pour leur désignation comme produits interchangeable avec un médicament sur ordonnance de marque. En outre, d'autres lois et règlements fédéraux, provinciaux, territoriaux et locaux régissent l'autorisation, le conditionnement, l'étiquetage, la vente, le marketing, la publicité, le traitement, l'entreposage, la distribution, l'exécution d'ordonnances et la mise au rebut de ces médicaments sur ordonnance.

Les ventes de médicaments sur ordonnance, le remboursement des médicaments et l'établissement des prix des médicaments peuvent être touchés par les changements qui surviennent dans le secteur des soins de santé, y compris les modifications législatives et autres qui ont une incidence sur l'admissibilité des patients, l'admissibilité des médicaments, les coûts admissibles d'un médicament sur ordonnance, la majoration de prix autorisée à l'égard d'un médicament sur ordonnance, les honoraires ou les frais d'exécution d'ordonnance payés par les tiers payeurs, ou les remises que le fabricant verse aux pharmacies et aux fournisseurs de produits pharmaceutiques, ou que ceux-ci reçoivent.

La majeure partie des médicaments sur ordonnance qui sont vendus sont remboursés ou payés par des tiers payeurs, comme les gouvernements, les compagnies d'assurance ou les employeurs. Ces tiers payeurs ont cherché et continuent de chercher des façons de gérer le coût de leurs régimes d'assurance-médicaments. Chaque province a mis en œuvre des mesures, législatives ou autres, visant la gestion du coût des services pharmaceutiques et le contrôle des coûts accrus engagés par les régimes publics et privés d'assurance-médicaments, ce qui a une incidence sur le taux de remboursement des médicaments et sur l'accès aux remises versées par les fabricants. Les mesures législatives visant à contrôler le coût des médicaments incluent la diminution des prix des médicaments génériques sur ordonnance, l'interdiction de verser des remises par les fabricants, ou leur restriction, et l'imposition de limites relatives aux médicaments sur ordonnance de marque maison. D'autres mesures appliquées par certains gouvernements payeurs comprennent, entre autres, la restriction du nombre de médicaments sur ordonnance interchangeables qui sont admissibles au remboursement en vertu des régimes provinciaux d'assurance-médicaments. De plus, le Conseil de la fédération, organisme créé par les premiers ministres des provinces en 2003 en vue de favoriser la collaboration intergouvernementale, continue de travailler sur des initiatives en matière de réduction de coûts ayant trait à des produits et à des services pharmaceutiques.

Les lois de certaines provinces, dont le Québec, prescrivent des exigences à respecter pour qu'un médicament sur ordonnance soit inscrit sur la liste, afin d'assurer que le prix de vente d'un médicament sur ordonnance ne sera pas plus élevé que le prix de vente attribué par le fabricant pour le même médicament vendu dans le cadre d'autres programmes provinciaux d'assurance-médicaments. Dans certaines provinces, les éléments des lois et des règlements qui ont une incidence sur le remboursement des médicaments aux pharmacies et sur les remises consenties par les fabricants à la vente de médicaments au titre des régimes publics d'assurance-médicaments s'appliquent également en vertu de la loi à la vente de médicaments au titre des régimes privés. En outre, les tiers payeurs privés (tels que les employeurs et leurs assureurs) cherchent, ou pourraient chercher, à tirer parti de toutes les mesures mises en œuvre par les gouvernements payeurs afin de réduire le coût des médicaments sur ordonnance pour les régimes publics en tentant d'appliquer ces mesures aux régimes d'assurance-médicaments qu'ils offrent ou gèrent. Par conséquent, les modifications apportées à l'égard du remboursement des médicaments et des remises versées par les fabricants en vertu d'un régime d'assurance-médicaments public pourraient aussi avoir une incidence sur le remboursement des médicaments et les remises versées par le fabricant en ce qui a trait aux ventes de médicaments dans le secteur privé. De plus, les tiers payeurs privés pourraient réduire le taux de remboursement aux pharmacies des médicaments sur ordonnance fournis à leurs membres ou pourraient choisir de rembourser aux membres seulement les produits qui figurent sur les formulaires restreints ou qui sont disponibles auprès de fournisseurs privilégiés.

Les modifications législatives et autres en cours ayant une incidence sur les programmes de remboursement des médicaments aux pharmacies, l'établissement des prix des médicaments sur ordonnance et les remises consenties par les fabricants devraient continuer d'exercer des pressions à la baisse sur les ventes de médicaments sur ordonnance. Ces modifications pourraient avoir une incidence défavorable importante sur les activités, les produits et la performance financière de la société. En outre, la société pourrait devoir engager des coûts importants pour se conformer à toute modification du cadre réglementaire visant les médicaments sur ordonnance. Le non-respect de ces lois et règlements existants ou proposés, particulièrement ceux qui portent sur l'octroi de licences et le comportement des grossistes, l'octroi de licences et le comportement des pharmaciens, la réglementation et la propriété des pharmacies, la publicité des pharmacies et des services d'ordonnance, la présentation de renseignements à l'égard des médicaments sur ordonnance, l'établissement des prix des médicaments sur ordonnance et les restrictions sur les remises consenties par les fabricants pourraient donner lieu à des vérifications, à des poursuites au civil, à des démarches réglementaires, à des amendes, à des pénalités, à des injonctions, à des rappels ou à des saisies, lesquels pourraient avoir une incidence sur les activités, les produits et la performance financière de la société.

**Évaluation des stocks** La société évalue les stocks de marchandises au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation et elle a recours à la méthode du prix de détail pour déterminer le coût de la majeure partie des stocks de ses magasins de détail. Grâce à la mise à niveau de son infrastructure de TI, la société prévoit terminer l'implantation d'un système permanent de gestion des stocks dans tous ses magasins de détail en 2014. La mise en œuvre d'un système d'inventaire permanent, conjuguée à la facilité d'accès à l'information sur le coût de revient que procureront les nouveaux systèmes de TI, permettra à la société d'estimer le coût des stocks à l'aide d'un coût moyen pondéré généré par le système. Pour l'heure, la société ne dispose pas d'informations suffisantes pour déterminer si elle devra apporter des modifications à son estimation du coût moyen des stocks. Toute modification attribuable à ce déploiement pourrait s'avérer significatif et avoir une incidence défavorable sur la valeur comptable des stocks de la société, ce qui pourrait nuire à la performance financière de la société.

**Réseau d'établissements des franchisés-proprétaires** Le succès de la société et la notoriété de ses marques sont étroitement liés au rendement des établissements des franchisés-proprétaires de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix. Par conséquent, la société s'en remet à chaque franchisé pour exploiter, gérer et exécuter avec succès ses programmes et stratégies de détail à l'égard de leurs pharmacies respectives.

La société soutient les activités de ses franchisés de nombreuses façons, notamment par des programmes de formation continue et de l'aide dans diverses tâches administratives. Par ailleurs, chacun des franchisés a convenu de se conformer aux politiques, plans de commercialisation et normes opérationnelles prescrits par la société dans les contrats qu'elle a conclus avec chacun d'eux. Grâce au bail principal, la société exerce un contrôle sur tous les emplacements de son réseau d'établissements des franchisés-proprétaires.

Les franchisés constituent des entreprises indépendantes et, en conséquence, leurs activités peuvent subir l'incidence négative de facteurs qui échappent à la volonté de la société, ce qui, par la suite, pourrait se répercuter négativement sur sa réputation, ses activités et sa performance financière.

**Solutions de rechange visant le choix des fournisseurs de médicaments génériques** Le taux d'utilisation des médicaments génériques sur ordonnance étant en hausse, la société doit, maintenant qu'elle a acquis Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, se tourner vers d'autres sources et modes d'approvisionnement pour les médicaments génériques sur ordonnance. Dans le cadre de cette initiative en matière de nouvelles sources et nouveaux modes d'approvisionnement, la société a conclu des contrats de fabrication de médicaments génériques sur ordonnance de marque maison. Ces sources et modes d'approvisionnement de rechange comportent des risques qui s'ajoutent à ceux qui sont associés à la stratégie d'approvisionnement habituelle de la société. La responsabilité liée aux produits et à la violation de la propriété intellectuelle constituent les risques additionnels les plus importants. Des poursuites en responsabilité du fait des produits pourraient être intentées dans l'éventualité où l'utilisation des produits de la société causerait, ou serait présumée avoir causé, un préjudice, quel qu'il soit, aux consommateurs. Des poursuites relatives à la violation de la propriété intellectuelle pourraient être intentées dans l'éventualité où les produits de la société enfreindraient ou violeraient, ou seraient présumés avoir enfreint ou violé, les brevets ou autres droits de propriété intellectuelle de tiers, notamment ceux du fabricant de la marque. Assurer la défense de la société tant dans le cas de poursuites en responsabilité du fait des produits que dans celui de poursuites relatives à la violation de la propriété intellectuelle pourrait se révéler coûteuses et donner lieu à des obligations et des dommages pécuniaires importants. La société s'est efforcée et continuera de s'efforcer à gérer ces risques en choisissant soigneusement ses produits, en souscrivant des assurances et en prévoyant des indemnités contractuelles dans les conventions qu'elle signe avec les fabricants avec lesquels elle a conclu des contrats. L'incapacité de la société à mettre en place ces nouvelles sources et ces nouveaux modes d'approvisionnement pourrait avoir une incidence défavorable sur sa réputation, ses activités et sa performance financière.

En outre, le marché des médicaments génériques sur ordonnance et l'admissibilité des produits aux fins de remboursement dans le cadre des régimes publics et d'autres tiers payeurs dépendront de la mesure dans laquelle les produits sont désignés comme étant interchangeable avec les produits de marque et sont inscrits sur la liste des médicaments donnant droit à une prestation en vertu des régimes publics d'assurance-médicaments au Canada. Le caractère interchangeable des produits et leur inscription sur la liste des médicaments donnant droit à des prestations font l'objet d'une stricte réglementation et dépendront de la conformité de ces produits et de ces modes d'approvisionnement aux exigences réglementaires. Une diminution importante des produits interchangeables et des médicaments inscrits sur la liste des médicaments donnant droit à des prestations pourrait nuire aux activités et à la performance financière de la société.

#### **Normes comptables appliquées en 2014**

Au premier trimestre de 2014, la société a appliqué les modifications à l'IAS 32, *Instruments financiers : présentation*, de manière prospective ainsi que l'Interprétation 21 de l'International Financial Reporting Interpretations Committee (« l'IFRIC »), *Droits ou taxes*, de manière rétrospective.

La société a évalué l'incidence de l'adoption des normes ci-dessus et a conclu que celles-ci n'avaient pas d'incidence importante sur ses états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

## Perspectives<sup>1)</sup>

La société entend profiter de l'annonce de ses résultats du deuxième trimestre pour faire une mise à jour de ces perspectives qui tiendra compte de l'incidence des éléments suivants :

- L'uniformisation des méthodes comptables et la répartition du prix d'achat découlant de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix;
- Les synergies qui devraient être réalisées en 2014, l'ensemble des synergies ciblées par la société demeurant inchangées.

La société s'attend à ce que la situation concurrentielle et la superficie en pieds carrés destinée à la vente au détail au sein du secteur demeurent à des niveaux record au deuxième trimestre, et elle prévoit que la réforme de la réglementation sur les médicaments entraînera des pressions inflationnistes qui devraient s'atténuer au cours des deux derniers trimestres de l'exercice. Elle s'attend aussi à ce que ses résultats du deuxième trimestre subissent l'incidence défavorable du moment de la comptabilisation de charges liées à la conversion de certains magasins en un modèle d'exploitation moins coûteux et plus efficace conformément aux modalités des conventions collectives. Ces charges devraient se chiffrer à environ 25 millions de dollars pour le deuxième trimestre et à environ 35 millions de dollars pour l'exercice en entier. En 2013, ces charges s'étaient établies respectivement à 8 millions de dollars et à 24 millions de dollars pour le deuxième trimestre et l'exercice en entier.

1) Voir les énoncés prospectifs à la page 9 du présent rapport.

## Mesures financières non conformes aux PCGR

La société utilise les mesures financières non conformes aux PCGR suivantes : le montant ajusté du résultat d'exploitation, le montant ajusté de la marge d'exploitation, le montant ajusté du BAIIA, le montant ajusté de la marge du BAIIA, le montant ajusté du bénéfice net, le montant ajusté du bénéfice net de base par action ordinaire, les flux de trésorerie disponibles, l'actif net, le rendement de l'actif net moyen sur une base annuelle, le montant ajusté de la dette et le ratio du montant ajusté de la dette sur le montant ajusté du BAIIA sur une base annuelle ainsi que, dans le cas de Propriétés de Choix, le résultat d'exploitation net, les fonds provenant des activités d'exploitation, le montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation, le montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation par part, après dilution, et le ratio de distribution du montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation. Elle estime que ces mesures financières non conformes aux PCGR fournissent de l'information utile à la direction et aux investisseurs pour évaluer sa performance financière et sa situation financière, pour les raisons indiquées ci-dessous.

La direction a recours à ces mesures et à d'autres mesures financières non conformes aux PCGR afin d'exclure, lors de son analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l'exploitation, l'incidence de certaines charges et de certains produits qui doivent être comptabilisés en vertu des PCGR. La direction exclut ces éléments parce qu'ils ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sur le plan de l'exploitation sous-jacente de la société et qu'ils rendent difficiles les comparaisons de la performance financière d'une période à l'autre. La société peut exclure d'autres éléments à l'occasion, si elle juge qu'il en résultera une analyse plus efficace de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation. L'exclusion de certains éléments ne signifie pas que ces éléments ne sont pas récurrents.

Depuis le premier trimestre de 2014, la société n'exclut plus l'incidence de la rémunération fondée sur des actions lors de son analyse de la performance d'exploitation sous-jacente consolidée et sectorielle de la société. Par conséquent, le montant ajusté du résultat d'exploitation et le montant ajusté de la marge d'exploitation, le montant ajusté du BAIIA et le montant ajusté de la marge du BAIIA ainsi que le montant ajusté du bénéfice net et le montant ajusté du bénéfice net par action ordinaire de l'exercice précédent ont été retraités afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice considéré.

Comme ces mesures n'ont pas de sens normalisé en vertu des PCGR, elles ne sauraient se comparer à des mesures portant le même nom présentées par d'autres sociétés ouvertes ni se substituer à d'autres mesures financières établies selon les PCGR.

**Montant ajusté du résultat d'exploitation, montant ajusté de la marge d'exploitation, montant ajusté du BAIIA et montant ajusté de la marge du BAIIA** Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du résultat d'exploitation et du montant ajusté du bénéfice avant impôt sur le résultat, les charges d'intérêts nettes et autres charges financières et les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles (le « montant ajusté du BAIIA ») avec le résultat d'exploitation, lequel fait l'objet d'un rapprochement avec le bénéfice net établi conformément aux PCGR et présenté dans les états consolidés résumés des résultats pour les périodes de 12 semaines closes le 22 mars 2014 et le 23 mars 2013. La société considère le montant ajusté du résultat d'exploitation comme une mesure utile l'aidant à évaluer sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et à prendre des décisions à l'égard de ses activités courantes. Elle est également d'avis que le montant ajusté du BAIIA est utile pour l'évaluation de la performance de ses activités courantes et de sa capacité à générer des flux de trésorerie pour financer ses besoins de trésorerie, notamment son programme de dépenses d'investissement.

Le montant ajusté de la marge d'exploitation représente le montant ajusté du résultat d'exploitation divisé par les produits. Le montant ajusté de la marge du BAIIA représente le montant ajusté du BAIIA divisé par les produits.

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	2014 (12 semaines)					2013 (12 semaines)				
	Vente au détail	Services financiers	Propriétés de Choix <sup>1)</sup>	Consolidation et éliminations	Chiffres consolidés	Vente au détail	Services financiers	Propriétés de Choix	Consolidation et éliminations	Chiffres consolidés
Bénéfice net					103 \$					171 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :										
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières					115					76
Impôt sur le résultat					35					62
Résultat d'exploitation	217 \$	36 \$	118 \$	(118) \$	253 \$	279 \$	30 \$	— \$	— \$	309 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :										
Modifications apportées aux régimes à prestations définies	—	—	—	—	—	(51)	—	—	—	(51)
Coûts liés à Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	8	—	—	—	8	—	—	—	—	—
Charges générales et administratives de Propriétés de Choix	(1)	—	5	—	4	—	—	—	—	—
Perte de valeur des immobilisations corporelles et autres pertes de valeur connexes	2	—	1	—	3	—	—	—	—	—
Montant ajusté du résultat d'exploitation	226 \$	36 \$	124 \$	(118) \$	268 \$	228 \$	30 \$	— \$	— \$	258 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	190	2	—	3	195	180	3	—	—	183
Montant ajusté du BAIIA	416 \$	38 \$	124 \$	(115) \$	463 \$	408 \$	33 \$	— \$	— \$	441 \$

1) Les résultats sont présentés pour la période close le 31 mars 2014, conformément à l'exercice de Propriétés de Choix. Les ajustements au 22 mars 2014 sont présentés sous l'en-tête Consolidation et éliminations.

**Modifications apportées aux régimes à prestations définies** Au cours du premier trimestre de 2013, la société a annoncé qu'elle apporterait, à certains régimes à prestations définies, des modifications touchant certains salariés qui prendront leur retraite après le 1<sup>er</sup> janvier 2015. Par suite de ces modifications, la société a comptabilisé un profit de 51 millions de dollars au premier trimestre de 2013.

**Coûts liés à Shoppers Drug Mart/Pharmaprix** En lien avec l'accord visant l'acquisition de toutes les actions ordinaires en circulation de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, la société a comptabilisé, dans le résultat d'exploitation, des coûts d'acquisition de 8 millions de dollars au premier trimestre de 2014.

**Charges générales et administratives de Propriétés de Choix** Au premier trimestre de 2014, la société a comptabilisé, dans le résultat d'exploitation, un montant de 4 millions de dollars représentant des charges générales et administratives additionnelles engagées par Propriétés de Choix.

**Perte de valeur des immobilisations corporelles et autres pertes de valeur connexes** Chaque date de clôture, la société évalue ses immobilisations corporelles et, au besoin, inscrit des pertes de valeur ou des reprises de pertes de valeur comptabilisées précédemment au titre de la valeur comptable de ses immobilisations corporelles, de ses immeubles de placement et de ses immobilisations incorporelles. Au premier trimestre de 2014, la société a comptabilisé une charge de 3 millions de dollars (néant en 2013) liée à une perte de valeur des immobilisations corporelles et autres pertes de valeur connexes.

**Montant ajusté du bénéfice net et montant ajusté du bénéfice net de base par action ordinaire** La société considère le montant ajusté du bénéfice net et le montant ajusté du bénéfice net de base par action ordinaire comme des mesures utiles pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et pour la prise de décisions concernant ses activités courantes.

Le tableau qui suit présente un rapprochement du montant ajusté du bénéfice net et du montant ajusté du bénéfice net de base par action ordinaire avec le bénéfice net et le bénéfice net de base par action ordinaire établis conformément aux PCGR pour les périodes de 12 semaines closes le 22 mars 2014 et le 23 mars 2013.

(en millions de dollars canadiens/en dollars canadiens) (non audité)	2014 (12 semaines)		2013 (12 semaines)	
Bénéfice net/bénéfice net de base par action ordinaire	103 \$	0,37 \$	171 \$	0,61 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :				
Modifications apportées aux régimes à prestations définies	—	—	(37)	(0,13)
Coûts liés à Shoppers Drug Mart/Pharmaprix	19	0,06	—	—
Charges générales et administratives de Propriétés de Choix	3	0,01	—	—
Perte de valeur des immobilisations corporelles et autres pertes de valeur connexes	2	0,01	—	—
Ajustement de la juste valeur du passif au titre des parts de fiducie	12	0,04	—	—
Montant ajusté du bénéfice net/montant ajusté du bénéfice net de base par action ordinaire	139 \$	0,49 \$	134 \$	0,48 \$

**Coûts liés à Shoppers Drug Mart/Pharmaprix** En plus des coûts liés à Shoppers Drug Mart/Pharmaprix comptabilisés dans le résultat d'exploitation dont il est question ci-dessus, des charges d'intérêts nettes additionnelles de 15 millions de dollars avant impôt ont été engagées au premier trimestre de 2014 relativement au financement lié à l'acquisition. Ces charges financières ont été comptabilisées dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières.

**Ajustement de la juste valeur du passif au titre des parts de fiducie** La société est exposée aux variations du cours de marché en raison des parts de Propriétés de Choix qui sont détenues par d'autres porteurs de parts que la société. Ces parts sont présentées à titre de passif dans le bilan consolidé résumé de la société, puisqu'elles sont rachetables contre trésorerie au gré des porteurs, sous réserve de certaines restrictions. Ce passif est comptabilisé à la juste valeur chaque date de présentation de l'information financière selon le prix du marché des parts à la clôture de la période. Au premier trimestre de 2014, la société a comptabilisé une perte de 12 millions de dollars (néant en 2013) liée à l'ajustement de la juste valeur du passif au titre des parts de fiducie.

**Flux de trésorerie disponibles** Le tableau qui suit présente un rapprochement des flux de trésorerie disponibles utilisés pour évaluer la situation financière de la société et des mesures conformes aux PCGR pour les périodes de 12 semaines closes le 22 mars 2014 et le 23 mars 2013. La société est d'avis que cette définition des flux de trésorerie disponibles constitue une mesure utile pour évaluer la trésorerie disponible qu'elle peut affecter aux activités de financement et d'investissement supplémentaires.

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	2014 (12 semaines)	2013 (12 semaines)
Sorties nettes liées aux activités d'exploitation	(46) \$	(29) \$
Moins : Variation des créances sur cartes de crédit	139	130
Acquisitions d'immobilisations corporelles	116	119
Intérêts payés	119	64
Flux de trésorerie disponibles	(420) \$	(342) \$

**Actif net** Le tableau qui suit présente un rapprochement entre l'actif net utilisé pour calculer le ratio du rendement de l'actif net moyen sur une base annuelle et les mesures conformes aux PCGR présentées pour les périodes indiquées. La société estime que le ratio du rendement de l'actif net moyen sur une base annuelle est utile pour évaluer le rendement des actifs d'exploitation.

L'actif net représente le total des actifs moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme, les dépôts de garantie et les fournisseurs et autres passifs. Pour calculer le rendement de l'actif net moyen sur une base annuelle, la société divise le résultat d'exploitation cumulé des quatre derniers trimestres par l'actif net moyen.

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	Au 22 mars 2014	Au 23 mars 2013	Au 28 décembre 2013
Total des actifs	20 616 \$	17 460 \$	20 759 \$
Moins : Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 537	689	2 260
Placements à court terme	39	854	290
Dépôts de garantie	1 697	207	1 701
Fournisseurs et autres passifs	3 297	3 211	3 797
<b>Actif net</b>	<b>13 046 \$</b>	<b>12 499 \$</b>	<b>12 711 \$</b>

**Montant ajusté de la dette** Le tableau qui suit présente un rapprochement entre le montant ajusté de la dette utilisé pour calculer le ratio du montant ajusté de la dette sur le montant ajusté du BAIIA sur une base annuelle et les mesures conformes aux PCGR présentées pour les périodes indiquées. La société estime que le montant ajusté de la dette est une mesure pertinente pour évaluer le niveau d'endettement.

La société calcule la dette comme la somme de la dette à court terme, de la dette à long terme, du passif au titre des parts de fiducie, de certains autres passifs et de la juste valeur des dérivés financiers connexes. Pour calculer le montant ajusté de la dette, la société déduit du total de la dette les dettes à court terme et à long terme liées aux fiducies de titrisation indépendantes, le passif au titre des parts de fiducie et les CPG des fiducies de financement indépendantes et de la Banque PC. Pour calculer le ratio du montant ajusté de la dette sur le montant ajusté du BAIIA sur une base annuelle, la société divise le montant ajusté de la dette par le montant ajusté du BAIIA cumulé des quatre derniers trimestres.

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	Au 22 mars 2014	Au 23 mars 2013	Au 28 décembre 2013
Dettes à court terme	605 \$	905 \$	605 \$
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme	902	772	1 008
Dettes à long terme	7 155	4 901	6 672
Passif au titre des parts de fiducie	703	—	688
Certains autres passifs	39	39	39
Juste valeur des dérivés financiers liés aux éléments ci-dessus	—	(10)	—
<b>Total de la dette</b>	<b>9 404 \$</b>	<b>6 607 \$</b>	<b>9 012 \$</b>
Moins :			
Dette à court terme liée aux fiducies de titrisation indépendantes	605	905	605
Dette à long terme liée aux fiducies de titrisation indépendantes	750	600	750
Fiducies de financement indépendantes	469	468	475
Passif au titre des parts de fiducie	703	—	688
Certificats de placement garanti	443	293	430
<b>Montant ajusté de la dette</b>	<b>6 434 \$</b>	<b>4 341 \$</b>	<b>6 064 \$</b>

Les actions privilégiées de deuxième rang, série A classées comme des titres de participation sont exclues du calcul du total de la dette et du montant ajusté de la dette.



**Résultat d'exploitation net de Propriétés de Choix** Le tableau qui suit présente un rapprochement entre le résultat d'exploitation net et les mesures conformes aux PCGR présentées pour les périodes de 12 semaines closes le 22 mars 2014 et le 23 mars 2013. La société considère le résultat d'exploitation net comme une mesure utile pour l'évaluation de la performance sur le plan de l'exploitation de Propriétés de Choix et du rendement des immeubles.

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	2014 <sup>1)</sup> (12 semaines)	2013 (12 semaines)
Produits locatifs	167 \$	— \$
Élimination – produits locatifs comptabilisés sur une base linéaire	(9)	—
	158	—
Charges d'exploitation liées aux immeubles	(43)	—
<b>Résultat d'exploitation net</b>	<b>115 \$</b>	<b>— \$</b>

**Fonds provenant des activités d'exploitation, montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation, montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation par part, après dilution et ratio de distribution du montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation de Propriétés de Choix** Le tableau qui suit présente un rapprochement entre les fonds provenant des activités d'exploitation et le montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation de Propriétés de Choix et les mesures conformes aux PCGR présentées pour les périodes de 12 semaines closes le 22 mars 2014 et le 23 mars 2013. La société considère les fonds provenant des activités d'exploitation comme une mesure utile pour l'évaluation de la performance sur le plan de l'exploitation de Propriétés de Choix et du rendement des immeubles, et elle considère le montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation comme une mesure utile pour l'évaluation de la performance économique et de la capacité de Propriétés de Choix à verser des distributions.

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	2014 <sup>1)</sup> (12 semaines)	2013 (12 semaines)
<b>Bénéfice net</b>	<b>(8) \$</b>	<b>— \$</b>
Ajustements de la juste valeur des parts de catégorie B de société en commandite	48	—
Distributions sur les parts de catégorie B de société en commandite	46	—
Amortissement des allocations pour améliorations locatives	1	—
<b>Fonds provenant des activités d'exploitation</b>	<b>87 \$</b>	<b>— \$</b>
Produits locatifs comptabilisés sur une base linéaire	(9)	—
Amortissement des charges financières	(1)	—
Dépenses d'investissement de maintien liées aux immeubles et à la location, montant normalisé <sup>2)</sup>	(8)	—
<b>Montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation</b>	<b>69 \$</b>	<b>— \$</b>

Le montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation par part, après dilution, s'entend du montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation, divisé par le nombre moyen pondéré de parts en circulation de Propriétés de Choix, après dilution, à savoir 372,1 millions au premier trimestre de 2014.

Le ratio de distribution du montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation s'entend de la distribution par part de Propriétés de Choix, à savoir 0,162501 \$ au premier trimestre de 2014, divisée par le montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation par part, après dilution.

### Informations supplémentaires

Des informations supplémentaires sur la société ont été transmises par voie électronique à divers organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières au Canada par l'intermédiaire de SEDAR, et elles peuvent être consultées en ligne à l'adresse [sedar.com](http://sedar.com) et auprès du Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF »), organisme de réglementation principal de la Banque PC, filiale de la société.

Le 29 avril 2014  
Toronto, Canada

- 1) Les résultats sont présentés pour la période close le 31 mars 2014, conformément à l'exercice de Propriétés de Choix. Les ajustements au 22 mars 2014 sont présentés sous l'en-tête Consolidation et éliminations.
- 2) Les dépenses d'investissement de maintien liées aux immobilisations et à la location attendues s'établissaient à 8 millions de dollars au premier trimestre de 2014; toutefois, la société n'a engagé que 2 millions de dollars en raison de l'incidence des conditions hivernales sur le démarrage de nouveaux projets.

## Résultats financiers

États consolidés résumés des résultats	33
États consolidés résumés du résultat global	34
États consolidés résumés des variations des capitaux propres	35
Bilans consolidés résumés	36
Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie	37
Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités	38
Note 1. Nature et description de l'entité présentant l'information financière	38
Note 2. Principales méthodes comptables	38
Note 3. Acquisition de Corporation Shoppers Drug Mart	39
Note 4. Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	40
Note 5. Impôt sur le résultat	41
Note 6. Bénéfice net de base et dilué par action ordinaire	41
Note 7. Trésorerie et équivalents de trésorerie, placements à court terme et dépôts de garantie	41
Note 8. Créances sur cartes de crédit	42
Note 9. Stocks	43
Note 10. Autres actifs	43
Note 11. Dette à court terme	43
Note 12. Dette à long terme	44
Note 13. Autres passifs	45
Note 14. Capital social	45
Note 15. Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme	46
Note 16. Rémunération fondée sur des titres de capitaux propres	46
Note 17. Instruments financiers	48
Note 18. Passifs éventuels	51
Note 19. Informations sectorielles	52
Annexe aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités portant sur le ratio de couverture par le bénéfice	54
Sommaire financier	55

## États consolidés résumés des résultats

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audité)	22 mars 2014 (12 semaines)	23 mars 2013 (12 semaines)
<b>Produits</b>	7 292 \$	7 202 \$
<b>Coût des marchandises vendues</b>	5 528	5 474
<b>Frais de vente et charges générales et administratives</b>	1 511	1 419
<b>Résultat d'exploitation</b>	253 \$	309 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières (note 4)	115	76
<b>Bénéfice avant impôt sur le résultat</b>	138 \$	233 \$
Impôt sur le résultat (note 5)	35	62
<b>Bénéfice net</b>	103 \$	171 \$
<b>Bénéfice net par action ordinaire (en dollars) (note 6)</b>		
De base	0,37 \$	0,61 \$
Dilué	0,36 \$	0,60 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

## États consolidés résumés du résultat global

<i>(en millions de dollars canadiens) (non audité)</i>	<b>22 mars 2014 (12 semaines)</b>	23 mars 2013 (12 semaines)
Bénéfice net	<b>103 \$</b>	171 \$
Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt		
Éléments qui pourraient ultérieurement être reclassés en résultat net :		
Écart de conversion	<b>4 \$</b>	— \$
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net :		
(Perte actuarielle nette) gain actuariel net au titre des régimes à prestations définies (note 15)	<b>(69)</b>	34
Autres éléments du résultat global	<b>(65) \$</b>	34 \$
<b>Résultat global total</b>	<b>38 \$</b>	205 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

## États consolidés résumés des variations des capitaux propres

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audité)	Capital social ordinaire	Résultats non distribués	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires
<b>Solde au 28 décembre 2013</b>	<b>1 642 \$</b>	<b>5 289 \$</b>	<b>87 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>7 018 \$</b>
Bénéfice net	— \$	103 \$	— \$	— \$	103 \$
Autres éléments du résultat global	—	(69)	—	4	(65)
<b>Résultat global total</b>	<b>— \$</b>	<b>34 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>4 \$</b>	<b>38 \$</b>
Incidence nette de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres (note 14)	13	—	(7)	—	6
Libération d'actions détenues en fiducie (note 16)	1	9	—	—	10
Dividendes déclarés par action ordinaire – 0,24 \$ (note 14)	—	(68)	—	—	(68)
	<b>14 \$</b>	<b>(25) \$</b>	<b>(7) \$</b>	<b>4 \$</b>	<b>(14) \$</b>
<b>Solde au 22 mars 2014</b>	<b>1 656 \$</b>	<b>5 264 \$</b>	<b>80 \$</b>	<b>4 \$</b>	<b>7 004 \$</b>

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audité)	Capital social ordinaire	Résultats non distribués	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires
<b>Solde au 29 décembre 2012</b>	<b>1 567 \$</b>	<b>4 792 \$</b>	<b>55 \$</b>	<b>5 \$</b>	<b>6 419 \$</b>
Bénéfice net	— \$	171 \$	— \$	— \$	171 \$
Autres éléments du résultat global	—	34	—	—	34
<b>Résultat global total</b>	<b>— \$</b>	<b>205 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>— \$</b>	<b>205 \$</b>
Incidence nette de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres (note 14)	13	—	13	—	26
Incidence nette des actions détenues en fiducie (note 14)	(6)	(40)	—	—	(46)
Dividendes déclarés par action ordinaire – 0,22 \$ (note 14)	—	(62)	—	—	(62)
	<b>7 \$</b>	<b>103 \$</b>	<b>13 \$</b>	<b>— \$</b>	<b>123 \$</b>
<b>Solde au 23 mars 2013</b>	<b>1 574 \$</b>	<b>4 895 \$</b>	<b>68 \$</b>	<b>5 \$</b>	<b>6 542 \$</b>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

## Bilans consolidés résumés

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	Au 22 mars 2014	Au 23 mars 2013	Au 28 décembre 2013
<b>Actifs</b>			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 7)	2 537 \$	689 \$	2 260 \$
Placements à court terme (note 7)	39	854	290
Créances	621	519	618
Créances sur cartes de crédit (note 8)	2 399	2 175	2 538
Stocks (note 9)	2 084	1 951	2 084
Charges payées d'avance et autres actifs	123	109	75
Actifs détenus en vue de la vente	23	35	22
<b>Total des actifs courants</b>	<b>7 826 \$</b>	<b>6 332 \$</b>	<b>7 887 \$</b>
Immobilisations corporelles	9 034	8 919	9 105
Immeubles de placement	115	95	99
Goodwill et immobilisations incorporelles	1 052	1 062	1 054
Impôt différé	292	249	253
Dépôts de garantie (note 7)	1 697	207	1 701
Créances liées aux prêts consentis à des franchisés (note 17)	363	372	375
Autres actifs (note 10)	237	224	285
<b>Total des actifs</b>	<b>20 616 \$</b>	<b>17 460 \$</b>	<b>20 759 \$</b>
<b>Passifs</b>			
Passifs courants			
Fournisseurs et autres passifs	3 297 \$	3 211 \$	3 797 \$
Provisions	53	64	66
Impôt sur le résultat à payer	3	19	37
Dette à court terme (note 11)	605	905	605
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme (note 12)	902	772	1 008
<b>Total des passifs courants</b>	<b>4 860 \$</b>	<b>4 971 \$</b>	<b>5 513 \$</b>
Provisions	56	64	56
Dette à long terme (note 12)	7 155	4 901	6 672
Passif au titre des parts de fiducie	703	—	688
Impôt différé	36	18	34
Titres de participation	224	223	224
Autres passifs (note 13)	578	741	554
<b>Total des passifs</b>	<b>13 612 \$</b>	<b>10 918 \$</b>	<b>13 741 \$</b>
<b>Capitaux propres attribuables aux actionnaires</b>			
Actions ordinaires (note 14)	1 656 \$	1 574 \$	1 642 \$
Résultats non distribués	5 264	4 895	5 289
Surplus d'apport (note 16)	80	68	87
Cumul des autres éléments du résultat global	4	5	—
<b>Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires</b>	<b>7 004 \$</b>	<b>6 542 \$</b>	<b>7 018 \$</b>
<b>Total des passifs et des capitaux propres attribuables aux actionnaires</b>	<b>20 616 \$</b>	<b>17 460 \$</b>	<b>20 759 \$</b>

Passifs éventuels (note 18). Événement postérieur à la date de clôture (notes 3, 12 et 14).

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

## Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	22 mars 2014 (12 semaines)	23 mars 2013 (12 semaines)
<b>Activités d'exploitation</b>		
Bénéfice net	103 \$	171 \$
Impôt sur le résultat (note 5)	35	62
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières (note 4)	115	76
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	195	183
Impôt sur le résultat payé	(81)	(64)
Intérêts perçus	8	10
Règlement de contrats à livrer sur actions (note 17)	—	(16)
Variation des créances sur cartes de crédit (note 8)	139	130
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(568)	(529)
Perte de valeur des immobilisations corporelles et autres pertes de valeur connexes	3	—
Profit sur la sortie d'actifs	—	(1)
Profit lié aux modifications apportées aux régimes à prestations définies (note 15)	—	(51)
Autres	5	—
<b>Sorties nettes liées aux activités d'exploitation</b>	<b>(46)</b>	<b>(29)</b>
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(116)	(119)
Variation des placements à court terme (note 7)	251	(118)
Produit de la vente d'immobilisations corporelles	10	2
Variation des placements dans des franchises et autres créances	6	8
Variation des dépôts de garantie (note 7)	4	47
Entrées d'immobilisations incorporelles	(1)	(9)
<b>Entrées (sorties) nettes liées aux activités d'investissement</b>	<b>154</b>	<b>(189)</b>
<b>Activités de financement</b>		
Dette à long terme (note 12)		
Émise	469	10
Remboursée	(126)	(26)
Intérêts payés	(119)	(64)
Dividendes versés	(68)	(62)
Actions ordinaires		
Émises (note 16)	10	11
Rachetées et détenues en fiducie (note 14)	—	(46)
<b>Entrées (sorties) nettes liées aux activités de financement</b>	<b>166</b>	<b>(177)</b>
Incidence de la variation des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	3	5
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	277	(390)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	2 260	1 079
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période</b>	<b>2 537 \$</b>	<b>689 \$</b>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Pour les périodes closes le 22 mars 2014 et le 23 mars 2013 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

### Note 1. Nature et description de l'entité présentant l'information financière

Les Compagnies Loblaw limitée est une société ouverte canadienne constituée en 1956. Elle est le plus grand détaillant en alimentation au Canada et l'un des plus importants fournisseurs de produits pharmaceutiques, d'articles de marchandise générale, ainsi que de produits et services financiers. De plus, elle est le porteur de parts majoritaire de Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix (« Propriétés de Choix »), propriétaire, gestionnaire et promoteur de biens immobiliers commerciaux partout au Canada. Le siège social de la société est situé au 22, av. St. Clair Est, Toronto, Canada M4T 2S7. Les Compagnies Loblaw limitée et ses filiales sont appelées conjointement la « société » ou « Loblaw » dans les présents états financiers consolidés.

La société mère de la société est George Weston limitée « Weston », qui détient environ 63 % des actions ordinaires en circulation de la société. Après la clôture du premier trimestre, la société a réalisé l'acquisition de Corporation Shoppers Drug Mart (« Shoppers Drug Mart/Pharmaprix ») (voir la note 3). En raison de l'acquisition, la participation véritable de Weston dans la société a diminué pour s'établir à environ 46 %. Weston demeure l'actionnaire détenant le contrôle de la société à la date d'acquisition.

La société compte trois secteurs d'exploitation à présenter, soit le secteur Vente au détail, le secteur Services financiers et le secteur Propriétés de Choix (voir la note 19).

Le bénéfice net trimestriel est touché par le caractère saisonnier des activités et le calendrier des jours fériés. L'incidence du caractère saisonnier des activités est plus importante au quatrième trimestre et l'est moins au premier trimestre.

### Note 2. Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables ainsi que les estimations et jugements critiques décrits dans les états financiers annuels audités de 2013 de la société ont été appliqués de manière uniforme lors de l'établissement des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités, sauf dans les cas mentionnés ci-dessous.

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités sont présentés en dollars canadiens.

### Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités sont établis selon les Normes internationales d'information financière et la Norme comptable internationale (« International Accounting Standard » ou « IAS ») 34, *Information financière intermédiaire*, publiées par l'International Accounting Standards Board. Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels audités de 2013 de la société et les notes y afférentes.

La publication des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités a été approuvée par le conseil d'administration de la société (le « Conseil ») le 29 avril 2014.

### Normes comptables appliquées en 2014

Au premier trimestre de 2014, la société a appliqué les modifications à l'IAS 32, *Instruments financiers : présentation*, de manière prospective ainsi que l'Interprétation 21 de l'International Financial Reporting Interpretations Committee (l'« IFRIC »), *Droits ou taxes*, de manière rétrospective.

La société a évalué l'incidence de l'adoption des normes ci-dessus et a conclu que celles-ci n'avaient pas d'incidence importante sur ses états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.



### Note 3. Acquisition de Corporation Shoppers Drug Mart

Le 28 mars 2014, après la clôture du premier trimestre, la société a acquis toutes les actions en circulation de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix pour une contrepartie totale de 12,3 milliards de dollars, à savoir environ 6,6 milliards de dollars en trésorerie et l'émission d'environ 119,5 millions d'actions ordinaires de la société.

La portion en trésorerie de la contrepartie d'acquisition a été financée au moyen de ce qui suit :

- Un montant de 3,5 milliards de dollars obtenu par la voie d'une facilité de crédit à terme non garantie portant intérêt à un taux correspondant au taux des acceptations bancaires majoré de 1,75 % et venant à échéance le 28 mars 2019;
- Un produit de 1,6 milliard de dollars tiré de l'émission de billets non garantis au troisième trimestre de 2013, qui avait été entiercé et qui a été libéré (voir la note 7);
- Un montant de 500 millions de dollars reçu en contrepartie de l'émission de 10,5 millions d'actions ordinaires en faveur de Weston;
- Des fonds en caisse d'environ 1,0 milliard de dollars.

À la clôture, conformément à une modification apportée en 2013, la facilité de crédit engagée (la « facilité de crédit ») de la société qui s'élevait à 800 millions de dollars a été portée à 1,0 milliard de dollars et viendra à échéance le 31 décembre 2018.

Conformément à un consentement signé avec le Bureau de la concurrence au premier trimestre de 2014, la société doit se dessaisir de 14 magasins Shoppers Drug Mart, ainsi que de 4 épiceries franchisées et 9 de ses pharmacies. Ces dessaisissements ne devraient pas avoir d'incidence importante sur les activités de la société ni sur les synergies qu'elle prévoit réaliser.

L'équation d'acquisition provisoire est fondée sur les meilleures estimations actuelles de la juste valeur faites par la direction. Le montant réel attribué à certains actifs nets identifiables pourrait varier une fois l'équation définitive obtenue. La répartition du prix d'acquisition provisoire au 28 mars 2014 se présente comme suit :

<b>Actif net acquis</b>	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	27 \$
Créances	534
Stocks	3 003
Charges payées d'avance et autres actifs	67
Immobilisations corporelles	1 780
Immeubles de placement	16
Goodwill	2 251
Immobilisations incorporelles	9 470
Actifs d'impôt différé	61
Autres actifs	6
Fournisseurs et autres passifs	(920)
Impôt sur le résultat à payer	(11)
Provisions	(19)
Dette à court terme	(295)
Participation des franchisés	(174)
Dette à long terme	(1 127)
Passifs d'impôt différé	(2 256)
Autres passifs	(140)
<b>Total de l'actif net acquis</b>	<b>12 273 \$</b>

Le goodwill est attribuable aux synergies qui devraient être réalisées grâce à l'intégration de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, à une meilleure position concurrentielle sur le marché de la vente au détail et à la croissance future de la clientèle de la société qui découlera de l'acquisition. Le goodwill découlant de cette acquisition n'est pas déductible aux fins de l'impôt.

Les immobilisations incorporelles se composent de ce qui suit :

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)		Durée d'utilité estimée
Dossiers d'ordonnances	5 040 \$	11 ans
Marques	3 340	indéterminée
Programme de fidélisation Optimum	490	18 ans
Autres	600	de 5 à 10 ans
<b>Total des immobilisations incorporelles</b>	<b>9 470 \$</b>	

Au premier trimestre de 2014, la société a engagé des coûts liés à l'acquisition de 23 millions de dollars, dont une tranche de 8 millions de dollars a été comptabilisée dans les frais de vente et charges générales et administratives et une autre de 15 millions de dollars, dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières (voir la note 4).

À la clôture de l'acquisition, les montants exigibles à l'égard de la facilité de crédit renouvelable de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix ont été entièrement remboursés et la facilité a été annulée. Toujours à la clôture de l'acquisition, la société a garanti le montant en capital en cours des billets à moyen terme de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix de 500 millions de dollars, ainsi que les intérêts courus. De plus, elle a donné des garanties à diverses banques canadiennes en appui au financement obtenu par les franchisés de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix.

Sur une base pro forma, le total des produits et le bénéfice net de la société au premier trimestre de 2014 se seraient élevés à environ 9,8 milliards de dollars et 133 millions de dollars, respectivement, exclusion faite de l'incidence des coûts de transaction engagés par la société et de l'ajustement de la juste valeur des stocks. Cette information pro forma tient compte de l'incidence de l'équation d'acquisition provisoire comme si l'acquisition avait pris effet le 29 décembre 2013.

#### Note 4. Charges d'intérêts nettes et autres charges financières

(en millions de dollars canadiens)	22 mars 2014 (12 semaines)	23 mars 2013 (12 semaines)
<b>Charges d'intérêts et autres charges financières :</b>		
Dette à long terme	71 \$	66 \$
Coûts liés à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix (note 3)	18	—
Emprunts liés aux créances sur cartes de crédit	9	9
Distributions sur les parts de fiducie	11	—
Intérêts nets sur le montant net de l'obligation au titre des prestations définies (note 15)	2	5
Fiducies de financement indépendantes	3	3
Dividendes sur les titres de participation	3	3
Ajustement de la juste valeur du passif au titre des parts de fiducie	12	—
	<b>129 \$</b>	<b>86 \$</b>
<b>Produits d'intérêts :</b>		
Produits de désactualisation	(6) \$	(5) \$
Instruments financiers dérivés	—	(3)
Produits d'intérêts à court terme	(5)	(2)
Dépôts de garantie <sup>i)</sup>	(3)	—
	<b>(14) \$</b>	<b>(10) \$</b>
<b>Charges d'intérêts nettes et autres charges financières</b>	<b>115 \$</b>	<b>76 \$</b>

i) Comprend des produits d'intérêts de 3 millions de dollars (néant en 2013) liés au produit de 1,6 milliard de dollars tiré de l'émission de billets de premier rang non garantis entières (voir la note 7) qui, après la clôture du premier trimestre de 2014, a servi à financer en partie l'acquisition de toutes les actions ordinaires en circulation de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix (voir la note 3).

## Note 5. Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat s'est établie à 35 millions de dollars au premier trimestre de 2014 (62 millions de dollars en 2013) et le taux d'impôt effectif s'est établi à 25,4 % (26,6 % en 2013). Cette diminution du taux d'impôt effectif par rapport au premier trimestre de 2013 est principalement attribuable à une augmentation des recouvrements d'impôt sur le résultat liés à des questions fiscales datant d'exercices précédents, partiellement contrebalancée par une hausse des montants non déductibles, y compris les ajustements de la juste valeur du passif au titre des parts de fiducie.

## Note 6. Bénéfice net de base et dilué par action ordinaire

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	22 mars 2014 (12 semaines)	23 mars 2013 (12 semaines)
Bénéfice net aux fins du calcul du bénéfice de base par action	103 \$	171 \$
Incidence des dividendes sur les titres de participation	—	3
Bénéfice net aux fins du calcul du bénéfice dilué par action	103 \$	174 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (note 14) (en millions)	281,5	280,8
Effet dilutif des titres de participation (en millions)	—	5,8
Effet dilutif de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres (en millions)	2,0	1,4
Effet dilutif de certains autres passifs (en millions)	0,8	0,8
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation (en millions)	284,3	288,8
Bénéfice net de base par action ordinaire (en dollars)	0,37 \$	0,61 \$
Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)	0,36 \$	0,60 \$

Au premier trimestre de 2014, 11 088 624 instruments potentiellement dilutifs (5 437 222 en 2013) ont été exclus du calcul du bénéfice net dilué par action ordinaire parce qu'ils avaient un effet antidilutif.

## Note 7. Trésorerie et équivalents de trésorerie, placements à court terme et dépôts de garantie

Les composantes de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des placements à court terme et des dépôts de garantie se présentent comme suit :

### Trésorerie et équivalents de trésorerie

(en millions de dollars canadiens)	Au 22 mars 2014	Au 23 mars 2013	Au 28 décembre 2013
Trésorerie	1 415 \$	145 \$	515 \$
Équivalents de trésorerie :			
Acceptations bancaires	302	182	270
Bons du Trésor	810	82	1 420
Dépôts à terme bancaires	—	—	42
Papier commercial de sociétés	10	242	13
Autres	—	38	—
Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	2 537 \$	689 \$	2 260 \$

**Placements à court terme**

(en millions de dollars canadiens)	Au 22 mars 2014	Au 23 mars 2013	Au 28 décembre 2013
Acceptations bancaires	1 \$	42 \$	162 \$
Bons du Trésor	6	248	98
Papier commercial de sociétés	1	264	—
Titres d'État	30	281	30
Autres	1	19	—
<b>Total des placements à court terme</b>	<b>39 \$</b>	<b>854 \$</b>	<b>290 \$</b>

**Dépôts de garantie**

(en millions de dollars canadiens)	Au 22 mars 2014	Au 23 mars 2013	Au 28 décembre 2013
Trésorerie	96 \$	90 \$	102 \$
Bons du Trésor <sup>i)</sup>	1 601	117	1 599
<b>Total des dépôts de garantie</b>	<b>1 697 \$</b>	<b>207 \$</b>	<b>1 701 \$</b>

i) Les bons du Trésor comprennent le produit de 1,6 milliard de dollars tiré de l'émission des billets de premier rang non garantis qui a été entiercé en vue du financement de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix. Après la clôture du premier trimestre de 2014, la société a réalisé l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et le produit qui était entiercé a été libéré (voir la note 3).

Au 22 mars 2014, la société avait conclu des ententes en vue de garantir, sous forme de trésorerie, certaines de ses facilités de crédit non engagées pour au plus 138 millions de dollars (134 millions de dollars au 23 mars 2013 et 136 millions de dollars au 28 décembre 2013), dont 96 millions de dollars (105 millions de dollars au 23 mars 2013 et 102 millions de dollars au 28 décembre 2013) ont été déposés auprès de grandes institutions financières et classés comme dépôts de garantie.

**Note 8. Créances sur cartes de crédit**

Les composantes des créances sur cartes de crédit se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Au 22 mars 2014	Au 23 mars 2013	Au 28 décembre 2013
Créances sur cartes de crédit, montant brut	2 446 \$	2 218 \$	2 585 \$
Compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit	(47)	(43)	(47)
Créances sur cartes de crédit	2 399 \$	2 175 \$	2 538 \$
Créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes			
Créances titrisées auprès de <i>Fiducie cartes de crédit Eagle</i> <sup>MD</sup>	750	600	750
Créances titrisées auprès d'autres fiducies de titrisation indépendantes	605	905	605

La société, par l'intermédiaire de la Banque le Choix du Président (la « Banque PC »), participe à divers programmes de titrisation qui constituent la principale source de fonds pour l'exercice de ses activités liées aux cartes de crédit. La Banque PC vend et rachète à l'occasion des créances sur cartes de crédit à des fiducies de titrisation indépendantes, notamment *Fiducie cartes de crédit Eagle*<sup>MD</sup> (« Eagle ») et les autres fiducies de titrisation indépendantes, selon ses besoins en matière de financement.

Le passif connexe d'*Eagle* est comptabilisé dans la dette à long terme.

Les passifs connexes liés aux créances sur cartes de crédit titrisées auprès des autres fiduciaires de titrisation indépendantes sont comptabilisés dans la dette à court terme (voir la note 11). La société a fourni, au nom de la Banque PC, des lettres de crédit représentant 9 % (9 % au 23 mars 2013 et au 28 décembre 2013) du passif titrisé en cours en faveur des autres fiduciaires de titrisation indépendantes d'un montant de 54 millions de dollars (81 millions de dollars au 23 mars 2013 et 54 millions de dollars au 28 décembre 2013). En cas de baisse substantielle des produits tirés des créances sur cartes de crédit titrisées ou de leur valeur, les autres fiduciaires de titrisation indépendantes pourraient utiliser ces lettres de crédit pour recouvrer jusqu'à concurrence du montant correspondant aux lettres de crédit en cours. Dans le cadre de ses programmes de titrisation, la Banque PC est tenue de maintenir en tout temps un solde de son portefeuille de créances sur cartes de crédit équivalant à au moins 107 % du passif titrisé en cours, et elle s'est conformée à cette exigence tout au long du trimestre.

#### Note 9. Stocks

Pour les stocks comptabilisés au 22 mars 2014, la société a inscrit une charge de 12 millions de dollars (12 millions de dollars au 23 mars 2013) au titre de la dévaluation des stocks afin de les ramener à la valeur de réalisation nette. Cette réduction de valeur est incluse dans le coût des marchandises vendues aux états consolidés résumés des résultats. Il n'y a eu aucune reprise liée à des stocks précédemment dévalués au cours des périodes closes le 22 mars 2014 et le 23 mars 2013.

#### Note 10. Autres actifs

(en millions de dollars canadiens)	Au 22 mars 2014	Au 23 mars 2013	Au 28 décembre 2013
Juste valeur des swaps de monnaies (note 17)	— \$	51 \$	— \$
Placements divers et autres créances	143	142	136
Actif au titre des prestations constituées	48	2	106
Autres	46	29	43
<b>Autres actifs</b>	<b>237 \$</b>	<b>224 \$</b>	<b>285 \$</b>

#### Note 11. Dette à court terme

Les soldes en cours de la dette à court terme se rapportent aux créances titrisées auprès des autres fiduciaires de titrisation indépendantes (voir la note 8).

Au premier trimestre de 2014, la Banque PC a modifié l'échéance de ses deux ententes conclues avec d'autres fiduciaires de titrisation indépendantes, échéance qui était fixée au deuxième trimestre de 2015, pour la reporter au deuxième trimestre de 2016. Les autres modalités demeurent essentiellement inchangées.

**Note 12. Dette à long terme**

**Billets de Les Compagnies Loblaw limitée** Au premier trimestre de 2014, un billet à moyen terme de la société à 6,0 % de 100 millions de dollars, exigible le 3 mars 2014, est arrivé à échéance et a été remboursé. Au 22 mars 2014, la société a comptabilisé une tranche de 350 millions de dollars (300 millions de dollars au 23 mars 2013 et 450 millions de dollars au 28 décembre 2013) de ses billets à moyen terme dans la tranche à moins d'un an de la dette à long terme.

**Propriétés de Choix** Au premier trimestre de 2014, Propriétés de Choix a émis, aux termes de son prospectus simplifié préalable de base, des débentures non garanties de premier rang de série C d'un montant en capital de 250 millions de dollars, dont la durée est de 7 ans et le taux du coupon de 3,498 % l'an, ainsi que des débentures non garanties de premier rang de série D d'un montant en capital de 200 millions de dollars, dont la durée est de 10 ans et le taux du coupon de 4,293 % l'an. La majeure partie du produit a servi à rembourser des billets du cédant d'une valeur de 440 millions de dollars détenus par Loblaw.

Après la clôture du trimestre, Choice Properties Limited Partnership a conclu un acte de fiducie-cadre avec Société de fiducie Computershare du Canada. Deux actes de fiducie complémentaires ont été subséquemment établis en vue de faciliter le remplacement de certaines tranches de billets du cédant détenus par Loblaw, le montant en capital, le taux d'intérêt et la date d'échéance des nouveaux billets étant identiques à ceux des billets remplacés. Les autres modalités des nouveaux billets sont demeurées essentiellement les mêmes que celles des billets remplacés. Loblaw a par la suite vendu ces nouveaux billets à des parties non liées et a reçu un produit net de 509 millions de dollars. Elle a affecté ce produit ainsi qu'une partie de sa trésorerie existante au remboursement d'une tranche de 600 millions de dollars de l'emprunt à terme de 3,5 milliards de dollars contracté en vue de financer une portion du coût d'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix (voir la note 3).

**Certificats de placement garanti** Le tableau qui suit résume les activités liées aux certificats de placement garanti (les « CPG ») de la Banque PC, compte non tenu des commissions, pour les premiers trimestres de 2014 et de 2013 :

(en millions de dollars canadiens)	22 mars 2014 (12 semaines)	23 mars 2013 (12 semaines)
Solde à l'ouverture de la période	430 \$	303 \$
CPG émis	20	—
CPG arrivés à échéance	(7)	(10)
Solde à la clôture de la période	443 \$	293 \$

Au 22 mars 2014, des CPG en cours de 49 millions de dollars (34 millions de dollars au 23 mars 2013 et 52 millions de dollars au 28 décembre 2013) ont été comptabilisés dans la tranche à moins d'un an de la dette à long terme.

**Fiducies de financement indépendantes** Au 22 mars 2014, les fiducies de financement indépendantes avaient prélevé 469 millions de dollars (468 millions de dollars au 23 mars 2013 et 475 millions de dollars au 28 décembre 2013) sur la facilité de crédit engagée renouvelable qui constitue la source de financement des fiducies de financement indépendantes.

Après la clôture du premier trimestre, la société a renouvelé cette facilité de crédit engagée et a repoussé la date d'échéance au 6 mai 2017.

La société accorde un rehaussement de crédit sous forme d'une lettre de garantie en faveur des fiducies de financement indépendantes correspondant à au moins 10 % du capital des prêts en cours. Au 22 mars 2014, la société avait émis une lettre de crédit de 50 millions de dollars (48 millions de dollars au 23 mars 2013 et au 28 décembre 2013).

**Facilités de crédit engagées** Au 22 mars 2014, au 23 mars 2013 et au 28 décembre 2013, la société n'avait effectué aucun prélèvement sur sa facilité de crédit. Après la clôture du premier trimestre, en date de la clôture de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix, la facilité de crédit a été portée à 1,0 milliard de dollars (voir la note 3).

Au 22 mars 2014 et au 28 décembre 2013, Propriétés de Choix n'avait effectué aucun prélèvement sur sa facilité de crédit engagée, qui avait été établie au troisième trimestre 2013.

### Note 13. Autres passifs

(en millions de dollars canadiens)	Au 22 mars 2014	Au 23 mars 2013	Au 28 décembre 2013
Montant net de l'obligation au titre des régimes à prestations définies	276 \$	426 \$	238 \$
Obligation au titre des autres avantages du personnel à long terme	113	117	107
Remises des fournisseurs reportées	14	22	16
Passif au titre de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres (note 16)	1	10	1
Autres	174	166	192
<b>Autres passifs</b>	<b>578 \$</b>	<b>741 \$</b>	<b>554 \$</b>

### Note 14. Capital social

**Actions ordinaires (nombre illimité autorisé)** Les actions ordinaires émises sont entièrement payées et n'ont aucune valeur nominale. Le tableau qui suit présente l'activité relative aux actions ordinaires émises et en circulation au cours de la période :

	22 mars 2014 (12 semaines)		23 mars 2013 (12 semaines)	
	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire
Émises et en circulation à l'ouverture de la période	282 311 573	1 648 \$	281 680 157	1 567 \$
Émises en vue du règlement d'options sur actions	304 208	13	313 353	13
<b>Émises et en circulation à la clôture de la période</b>	<b>282 615 781</b>	<b>1 661 \$</b>	<b>281 993 510</b>	<b>1 580 \$</b>
Actions détenues en fiducie à l'ouverture de la période	(1 067 323)	(6) \$	—	— \$
Rachetées en vue du règlement futur d'UATI et d'UAR	—	—	(1 103 500)	(6)
Libérées en vue du règlement d'UATI et d'UAR (note 16)	236 059	1	—	—
<b>Actions détenues en fiducie à la clôture de la période</b>	<b>(831 264)</b>	<b>(5) \$</b>	<b>(1 103 500)</b>	<b>(6) \$</b>
Émises et en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie, à la clôture de la période	<b>281 784 517</b>	<b>1 656 \$</b>	280 890 010	1 574 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie	<b>281 466 596</b>		280 787 779	

Après la clôture du premier trimestre de 2014, la société a émis des actions ordinaires dans le cadre de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix (voir la note 3).

**Dividendes** Le tableau qui suit présente un résumé des dividendes en trésorerie de la société qui ont été déclarés pour les premiers trimestres de 2014 et de 2013 :

	22 mars 2014 (12 semaines) <sup>i)</sup>	23 mars 2013 (12 semaines)
Dividendes déclarés par action (en dollars) :		
Actions ordinaires	0,24 \$	0,22 \$
Actions privilégiées de deuxième rang, série A	0,37 \$	0,37 \$

i) La date de paiement des dividendes déclarés sur les actions ordinaires est le 1<sup>er</sup> avril 2014 et la date de paiement des dividendes déclarés sur les actions privilégiées de deuxième rang, série A, est le 30 avril 2014.

Aux fins de la présentation des états financiers, des dividendes sur les actions privilégiées de deuxième rang, série A, de 3 millions de dollars (3 millions de dollars en 2013) sont présentés comme composante des charges d'intérêts nettes et autres charges financières aux états consolidés résumés des résultats (voir la note 4).

Après la clôture du premier trimestre de 2014, le Conseil a déclaré un dividende trimestriel de 0,245 \$ par action ordinaire, soit une hausse d'environ 2,1 %, à payer le 1<sup>er</sup> juillet 2014, et un dividende trimestriel de 0,37 \$ par action privilégiée de deuxième rang, série A, à payer le 31 juillet 2014.

**Offre publique de rachat dans le cours normal des activités** Au premier trimestre de 2014, la société n'a racheté, aux fins d'annulation, aucune action ordinaire aux termes de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

La société détient des actions en fiducie en vue du règlement de ses obligations au titre de son régime d'unités d'actions temporairement inaccessibles (les « UATI ») et de son régime d'unités d'actions au rendement (les « UAR ») (voir la note 16). Au premier trimestre de 2013, la société avait racheté, dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, 1 103 500 actions pour une contrepartie en trésorerie de 46 millions de dollars et avait placé ces actions en fiducie en vue du règlement futur de ses obligations au titre de son régime d'UATI et de son régime d'UAR, ce qui avait donné lieu à la comptabilisation d'une charge de 40 millions de dollars dans les résultats non distribués, ainsi qu'à une réduction de 6 millions de dollars du capital social ordinaire.

Après la clôture du premier trimestre de 2014, la société a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat, à la Bourse de Toronto (la « TSX »), d'au plus 20 636 596 de ses actions ordinaires ou la conclusion de dérivés sur actions à cette fin, représentant environ 5 % des actions ordinaires en circulation compte tenu des actions émises à l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix (voir la note 3). Conformément aux statuts et règlements de la TSX, la société peut racheter ses actions à l'occasion à un prix égal à leur cours à la date de l'acquisition.

#### Note 15. Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme

Les coûts (produits) et les pertes actuarielles (gains actuariels) liés aux avantages postérieurs à l'emploi et aux autres avantages du personnel à long terme ont été comptabilisés comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	22 mars 2014 (12 semaines)	23 mars 2013 (12 semaines)
Coûts (produits) liés aux avantages postérieurs à l'emploi comptabilisés dans le résultat d'exploitation <sup>1)</sup>	33 \$	(15) \$
Coût des autres avantages du personnel à long terme comptabilisé dans le résultat d'exploitation	6	5
Intérêts nets sur le montant net de l'obligation au titre des prestations définies inclus dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières (note 4)	2	5
Pertes actuarielles (gains actuariels) avant impôt sur le résultat comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	93	(47)

1) Les coûts (les produits) liés aux avantages postérieurs à l'emploi comptabilisés dans le résultat d'exploitation de 2013 comprennent un profit de 51 millions de dollars lié aux modifications annoncées à certains régimes à prestations définies de la société, modifications qui touchent certains salariés qui prendront leur retraite après le 1<sup>er</sup> janvier 2015.

Le montant inscrit à titre de coûts (produits) liés aux avantages postérieurs à l'emploi comprend les coûts liés aux régimes à prestations définies, aux régimes de retraite à cotisations définies et aux régimes de retraite multi-employeurs auxquels la société cotise. Le coût des autres avantages du personnel à long terme comprend le coût lié au régime d'invalidité de longue durée qu'offre la société. Les pertes actuarielles comptabilisées au premier trimestre de 2014 sont principalement attribuables aux baisses du taux d'actualisation, partiellement contrebalancées par les rendements plus élevés que prévu des actifs, tandis que les gains actuariels comptabilisés au premier trimestre de 2013 étaient principalement attribuables aux rendements plus élevés que prévu des actifs.

#### Note 16. Rémunération fondée sur des titres de capitaux propres

La charge de rémunération fondée sur des titres de capitaux propres de la société, qui comprend les régimes d'options sur actions, d'UATI, d'UAR, d'unités d'actions différées à l'intention des administrateurs et d'unités d'actions différées à l'intention des dirigeants de Loblaw et les régimes de rémunération fondée sur des parts de Propriétés de Choix s'est établie à 7 millions de dollars au premier trimestre de 2014 (8 millions de dollars en 2013) et a été comptabilisée dans les frais de vente et charges générales et administratives.

La valeur comptable des ententes en matière de rémunération fondée sur des titres de capitaux propres a été inscrite aux bilans consolidés comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Au 22 mars 2014	Au 23 mars 2013	Au 28 décembre 2013
Autres passifs	1 \$	10 \$	1 \$
Surplus d'apport	80	68	87



Les régimes de rémunération fondée sur des titres de capitaux propres de Loblaw sont présentés en détail ci-dessous :

**Régime d'options sur actions** L'activité du régime d'options sur actions de Loblaw se résume comme suit :

(Nombre d'options)	22 mars 2014 (12 semaines)	23 mars 2013 (12 semaines)
Options en cours à l'ouverture de la période	10 995 995	12 538 928
Attribution	—	1 470 267
Exercice	(304 208)	(313 353)
Renonciation/annulation	(91 259)	(81 314)
Expiration	(499 935)	(48 742)
Options en cours à la clôture de la période	10 100 593	13 565 786

Au premier trimestre de 2014, aucune option sur actions n'a été attribuée. Le prix d'exercice moyen pondéré des options sur actions attribuées en 2013 s'est établi à 40,56 \$. Toujours au premier trimestre, la société a émis des actions ordinaires à l'exercice d'options sur actions à un prix moyen pondéré de 44,79 \$ par action (40,21 \$ en 2013) pour une contrepartie en trésorerie de 10 millions de dollars (11 millions de dollars en 2013).

La juste valeur des options sur actions attribuées au premier trimestre de 2013 s'est établie à 11 millions de dollars. Le tableau qui suit présente les hypothèses qui ont été utilisées pour évaluer la juste valeur à la date d'attribution des options attribuées au premier trimestre de 2013 au moyen du modèle d'évaluation de Black et Scholes :

	23 mars 2013 (12 semaines)
Taux de dividende attendu	2,1 %
Volatilité attendue du cours de l'action	19,8 % – 23,5 %
Taux d'intérêt sans risque	1,2 % – 1,4 %
Durée de vie attendue des options	4,2 ans – 6,5 ans

Les taux de renonciation estimés sont pris en compte dans l'évaluation de la charge liée aux options sur actions. Un taux de renonciation de 15,0 % a été appliqué au 23 mars 2013.

**Régime d'unités d'actions temporairement inaccessibles** L'activité liée au régime d'UATI de Loblaw se résume comme suit :

(Nombre d'attributions)	22 mars 2014 (12 semaines)	23 mars 2013 (12 semaines)
UATI à l'ouverture de la période	1 084 514	1 038 271
Attribution	—	322 393
Règlement	(234 850)	(239 150)
Renonciation	(6 991)	(12 367)
UATI à la clôture de la période	842 673	1 109 147
UATI réglées (en millions de dollars canadiens)	— \$	10 \$

Aucune UATI n'a été attribuée au premier trimestre de 2014. La juste valeur des UATI attribuées au premier trimestre de 2013 s'établissait à 13 millions de dollars.

**Régime d'unités d'actions au rendement** L'activité liée au régime d'UAR de Loblaw se résume comme suit :

(Nombre d'attributions)	22 mars 2014 (12 semaines)	23 mars 2013 (12 semaines)
UAR à l'ouverture de la période	309 110	50 818
Attribution	—	280 768
Règlement	(1 209)	—
Renonciation/annulation	(1 673)	—
UAR à la clôture de la période	306 228	331 586

Aucune UAR n'a été attribuée au premier trimestre de 2014. La juste valeur des UAR attribuées au premier trimestre de 2013 s'établissait à 11 millions de dollars.

Au premier trimestre de 2014, la société a réglé 236 059 UATI et UAR par l'intermédiaire des fiducies qui avaient été établies en vue du règlement de chacun des régimes d'UATI et d'UAR (voir la note 14), ce qui a donné lieu à une augmentation de 9 millions de dollars des résultats non distribués et de 1 million de dollars du capital social ordinaire.

### Note 17. Instruments financiers

Le tableau suivant présente une comparaison de la valeur comptable et de la juste valeur de chaque catégorie d'instruments financiers :

(en millions de dollars canadiens)	Au 22 mars 2014		Au 23 mars 2013		Au 28 décembre 2013	
	Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur	Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur	Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur
<b>Actifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net</b>						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 537 \$	2 537 \$	689 \$	689 \$	2 260 \$	2 260 \$
Placements à court terme	39	39	854	854	290	290
Dépôts de garantie	1 697	1 697	207	207	1 701	1 701
<b>Prêts et créances (coût amorti)</b>						
Autres créances	621	621	519	519	618	618
Créances sur cartes de crédit	2 399	2 399	2 175	2 175	2 538	2 538
Créances liées à des prêts consentis à des franchisés	363	363	372	372	375	375
Certains autres actifs	69	69	79	79	67	67
<b>Actifs financiers devant être classés à la juste valeur par le biais du résultat net</b>						
Dérivés inclus dans les charges payées d'avance et autres actifs	2	2	41	41	2	2
Dérivés inclus dans les autres actifs	—	—	51	51	—	—
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>7 727 \$</b>	<b>7 727 \$</b>	<b>4 987 \$</b>	<b>4 987 \$</b>	<b>7 851 \$</b>	<b>7 851 \$</b>

(en millions de dollars canadiens)	Au 22 mars 2014		Au 23 mars 2013		Au 28 décembre 2013	
	Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur	Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur	Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur
<b>Actifs financiers devant être classés à la juste valeur par le biais du résultat net</b>						
Dérivés inclus dans les charges payées d'avance et autres actifs	4 \$	4 \$	8 \$	8 \$	4 \$	4 \$
Passif au titre des parts de fiducie	703	703	–	–	688	688
<b>Autres passifs financiers (coût amorti)</b>						
Fournisseurs et autres passifs	3 293	3 293	3 203	3 203	3 793	3 793
Dette à court terme	605	605	905	905	605	605
Dette à long terme	8 057	8 850	5 673	6 347	7 680	8 188
Titres de participation	224	237	223	238	224	236
Certains autres passifs	10	10	43	43	40	40
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>12 896 \$</b>	<b>13 702 \$</b>	<b>10 055 \$</b>	<b>10 744 \$</b>	<b>13 034 \$</b>	<b>13 554 \$</b>

Le tableau qui suit présente la hiérarchie des justes valeurs pour les actifs et les passifs financiers, à l'exclusion de ceux qui sont classés comme étant au coût amorti et qui sont par nature à court terme :

(en millions de dollars canadiens)	Au 22 mars 2014	Au 23 mars 2013	Au 28 décembre 2013
<b>Niveau 1</b>			
Actifs financiers			
Désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	1 511 \$	235 \$	617 \$
Passifs financiers			
Classés à la juste valeur par le biais du résultat net	703	–	688
Autres passifs financiers (coût amorti)	237	238	236
<b>Niveau 2</b>			
Actifs financiers			
Classés à la juste valeur par le biais du résultat net	2 \$	92 \$	2 \$
Désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	2 762	1 515	3 634
Prêts et créances (coût amorti)	8	12	8
Passifs financiers			
Classés à la juste valeur par le biais du résultat net	–	5	–
Autres passifs financiers (coût amorti)	8 850	6 347	8 188
<b>Niveau 3</b>			
Actifs financiers			
Prêts et créances (coût amorti)	424 \$	439 \$	434 \$
Passifs financiers			
Classés à la juste valeur par le biais du résultat net	4	3	4
Autres passifs financiers (coût amorti)	10	43	40

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs.

Au 22 mars 2014, au 23 mars 2013 et au 28 décembre 2013, les instruments financiers de niveau 3 classés à la juste valeur par le biais du résultat net consistaient en des dérivés incorporés à des bons de commande qui ne sont libellés ni en dollars canadiens, ni dans la monnaie fonctionnelle du fournisseur. Ces dérivés sont évalués selon une approche par le marché qui est fondée sur l'écart entre les cours de change et le calendrier du règlement. Le coût des bons de commande constitue la principale donnée non observable utilisée aux fins de l'évaluation de la juste valeur. Une fluctuation importante à la hausse (à la baisse) de toute donnée d'entrée entraînerait une augmentation (une diminution) considérable de la juste valeur.

Au 22 mars 2014, la juste valeur du dérivé de change incorporé classé au niveau 3 qui a été inscrite dans les fournisseurs et autres passifs s'établissait à 4 millions de dollars (3 millions de dollars au 23 mars 2013 et 4 millions de dollars au 28 décembre 2013). Au premier trimestre de 2014, une perte liée à la juste valeur d'un montant négligeable (2 millions de dollars en 2013) a été comptabilisée dans le résultat d'exploitation. Une augmentation (une diminution) des cours de change de 1 % donnerait lieu à un profit lié à la juste valeur (une perte liée à la juste valeur) de 1 million de dollars.

Au premier trimestre de 2014, les instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net ont donné lieu à la comptabilisation d'un profit de 7 millions de dollars (28 millions de dollars en 2013) dans le bénéfice avant impôt sur le résultat. Toujours au premier trimestre de 2014, une perte de 10 millions de dollars (23 millions de dollars en 2013) a été comptabilisée dans le bénéfice avant impôt sur le résultat au titre des instruments financiers devant être classés à la juste valeur par le biais du résultat net.

Au premier trimestre de 2014, des charges d'intérêts nettes de 109 millions de dollars (76 millions de dollars en 2013) ont été comptabilisées en lien avec des instruments financiers qui n'étaient ni classés ni désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

Les instruments dérivés de la société font l'objet d'une analyse ci-dessous :

**Swaps de monnaies** À la clôture du premier trimestre de 2013, Glenhuron Bank Limited (« Glenhuron ») détenait des swaps de monnaies visant à contrebalancer l'effet des profits et des pertes de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme et les dépôts de garantie libellés en dollars américains. Glenhuron a dénoué ces swaps de monnaies au quatrième trimestre de 2013.

À la clôture du premier trimestre de 2013, Loblaw détenait des swaps de monnaies visant l'échange de 296 millions de dollars canadiens contre 300 millions de dollars américains en vue du règlement des billets du placement privé libellés en dollars américains de Loblaw inclus dans la dette à long terme. Aux deuxième et troisième trimestres de 2013, la société a réglé ses swaps de monnaies visant le placement privé libellé en dollars américains de 300 millions de dollars.

La situation financière des swaps de monnaies se résume comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	<u>Swaps de monnaies – Glenhuron</u> Au 23 mars 2013	<u>Swaps de monnaies – Placement privé libellé en dollars américains</u> Au 23 mars 2013
Valeur d'échange	1 170 \$	296 \$
Somme à recevoir cumulée latente découlant du cours de change comptabilisée dans les éléments suivants :		
Charges payées d'avance et autres actifs	34 \$	6 \$
Autres actifs	42 \$	9 \$

Le tableau qui suit présente sommairement l'incidence, sur le résultat d'exploitation, de la variation de la juste valeur des swaps de monnaies de Glenhuron et de l'exposition au risque sous-jacent :

(en millions de dollars canadiens)	<u>Swaps de monnaies – Glenhuron</u> 23 mars 2013 (12 semaines)	<u>Swaps de monnaies – Placement privé libellé en dollars américains</u> 23 mars 2013 (12 semaines)
Perte (profit) au titre de la juste valeur découlant des swaps	31	(8)
(Profit) perte de change au titre de l'exposition au risque sous-jacent	(28)	8

**Swaps de taux d'intérêt** À la clôture du premier trimestre de 2013, la société détenait des swaps de taux d'intérêt d'un montant notionnel de 150 millions de dollars à taux fixe de 8,38 %. Au 23 mars 2013, la juste valeur de ces swaps de taux d'intérêt de 5 millions de dollars était comptabilisée dans les fournisseurs et autres passifs et la société a comptabilisé dans le résultat d'exploitation un profit lié à la juste valeur négligeable lié à ces swaps. La société a réglé ces swaps de taux d'intérêt au cours des deuxième et troisième trimestres de 2013.

**Contrats à livrer sur actions** Au premier trimestre de 2013, Glenhuron a effectué un paiement de 16 millions de dollars pour régler la tranche résiduelle des contrats à livrer sur actions visant 1 103 500 actions ordinaires de Loblaw. Glenhuron a comptabilisé, dans le résultat d'exploitation, une perte d'un montant négligeable liée à ces contrats.

**Autres dérivés** La société a également recours à d'autres dérivés financiers, notamment des contrats de change à terme, des contrats d'électricité à terme ainsi que des contrats à terme standardisés et des contrats d'options sur carburant négociés en bourse. Au premier trimestre de 2014, la société a comptabilisé un profit de 3 millions de dollars (2 millions de dollars en 2013) dans le résultat d'exploitation. Au 22 mars 2014, un profit latent cumulé de 2 millions de dollars a été comptabilisé dans les charges payées d'avance et autres actifs (1 million de dollars au 23 mars 2013 et 2 millions de dollars au 28 décembre 2013).

**Passif au titre des parts de fiducie** Au 22 mars 2014, la juste valeur du passif au titre des parts de fiducie de 703 millions de dollars (néant au 23 mars 2013 et 688 millions de dollars au 28 décembre 2013) a été comptabilisée dans les bilans consolidés résumés. Au premier trimestre de 2014, la société a comptabilisé une perte liée à la juste valeur de 12 millions de dollars dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières en lien avec les parts de fiducie de Propriétés de Choix (les « parts ») (voir la note 4). De plus, Propriétés de Choix a émis 340 722 parts (aucune en 2013) en faveur de porteurs admissibles dans le cadre de son régime de réinvestissement des distributions, ce qui a donné lieu à une augmentation de 3 millions de dollars (néant en 2013) du passif au titre des parts de fiducie. Les parts qui sont détenues par d'autres porteurs de parts que la société sont présentées à titre de passif dans les bilans consolidés de la société, puisqu'elles sont rachetables au gré des porteurs pour une contrepartie en trésorerie, sous réserve de certaines restrictions. À la clôture du premier trimestre de 2014, la société détenait une participation de 82,1 % dans Propriétés de Choix.

**Créances liées aux prêts consentis à des franchisés et placements dans des franchises inclus dans les autres actifs** La valeur des créances liées aux prêts consentis à des franchisés de Loblaw de 363 millions de dollars (372 millions de dollars au 23 mars 2013 et 375 millions de dollars au 28 décembre 2013) a été comptabilisée dans les bilans consolidés. Au premier trimestre de 2014, la société a comptabilisé dans le résultat d'exploitation des pertes de valeur de 1 million de dollars (3 millions de dollars en 2013) se rapportant aux créances liées à ces prêts.

Des placements dans des franchises de Loblaw d'une valeur de 60 millions de dollars (67 millions de dollars au 23 mars 2013 et 58 millions de dollars au 28 décembre 2013) ont été comptabilisés dans les autres actifs. La société a comptabilisé dans le résultat d'exploitation un profit de 1 million de dollars au premier trimestre de 2014 (perte de 5 millions de dollars en 2013) se rapportant à ces placements.

#### **Note 18. Passifs éventuels**

La société est partie et éventuellement assujettie à diverses réclamations de tiers dans le cours normal de ses activités se rapportant, entre autres, aux réclamations liées à la responsabilité du fait des produits, à la main-d'œuvre et à l'emploi, à la réglementation et à l'environnement. De plus, la société est partie et éventuellement assujettie aux vérifications habituelles des administrations fiscales des paliers fédéral et provincial en ce qui a trait à l'impôt sur le résultat, à l'impôt sur le capital, aux taxes à la consommation, à l'impôt foncier et aux autres impôts et taxes et, par conséquent, elle pourrait être assujettie à des cotisations fiscales ou à de nouvelles cotisations. Bien que l'issue de ces procédures ne puisse être prévue avec certitude, la direction considère actuellement que le risque auquel la société est exposée en raison de ces réclamations et de ces litiges ou de ces cotisations fiscales et de ces nouvelles cotisations, dans la mesure où ils ne sont pas couverts par des polices d'assurance de la société ou autrement, n'est pas suffisamment important pour être présenté dans les états financiers consolidés; il pourrait néanmoins avoir une incidence significative pour les périodes futures.

**Actions en justice** La société peut faire l'objet de diverses poursuites et de réclamations dans le cours normal de ses activités. L'issue de ces poursuites et réclamations demeure incertaine. Cependant, compte tenu de l'information dont elle dispose à ce jour, la société ne prévoit pas que ces poursuites et réclamations auront une incidence significative, individuellement ou collectivement, sur ses activités.

Shoppers Drug Mart/Pharmaprix s'est vu signifier une déclaration modifiée relative à un recours collectif proposé, déclaration qui a été déposée auprès de la Cour supérieure de justice de l'Ontario par deux franchisés-proprétaires titulaires d'une licence qui réclament des dommages-intérêts de 500 millions de dollars par suite de diverses allégations de violation des accords conclus par Shoppers Drug Mart/Pharmaprix. Le recours collectif proposé englobe l'ensemble des franchisés-proprétaires titulaires d'une licence actuels et anciens résidant au Canada, mais ailleurs qu'au Québec, qui sont parties aux accords que Shoppers Drug Mart/Pharmaprix a conclus avec ses franchisés en 2002 et en 2010. Le 9 juillet 2013, la Cour supérieure de justice de l'Ontario a confirmé un recours collectif à certaines parties de la poursuite. Bien que Shoppers Drug Mart/Pharmaprix estime toujours que ces allégations ne sont pas fondées et qu'elle ait l'intention de leur opposer une défense vigoureuse, l'issue de cette poursuite ne peut être prévue avec certitude.

**Fiscalité** La société est régulièrement assujettie aux vérifications fiscales de divers organismes gouvernementaux et organismes de réglementation. Par conséquent, il peut arriver que les administrations fiscales ne soient pas en accord avec les positions et les conclusions adoptées par la société dans ses déclarations de revenus ou que la législation ou les interprétations de la législation actuelle soient modifiées, ce qui pourrait donner lieu à de nouvelles cotisations. Ces nouvelles cotisations pourraient avoir une incidence significative sur la société au cours de périodes futures.

En 2012, la société a reçu un avis de l'Agence du revenu du Canada selon lequel cette dernière manifestait son intention d'émettre un nouvel avis de cotisation à l'égard du traitement fiscal de Glenhuron, filiale entièrement détenue par la société. À ce stade, le nouvel avis de cotisation n'a pas été reçu; par conséquent, il n'est pas possible de quantifier toute nouvelle cotisation éventuelle. Bien que la société ne prévoie pas que le montant définitif soit important, elle ne peut en avoir la certitude et il pourrait résulter de cette nouvelle cotisation une charge importante pour la société au cours de périodes ultérieures.

**Dispositions d'indemnisation** De temps à autre, la société conclut des ententes dans le cours normal de ses activités, notamment des ententes de service et d'impartition et des contrats de location, dans le cadre d'acquisitions ou de cessions d'entreprises ou d'actifs. De par leur nature, ces ententes peuvent prévoir des indemnisations à des contreparties. Ces dispositions d'indemnisation peuvent toucher des

violations de déclaration ou de garantie de même que des réclamations futures à l'égard de certains passifs, notamment en ce qui a trait à des questions fiscales ou environnementales. Ces dispositions d'indemnisation sont de durées variées et peuvent s'échelonner sur une période illimitée. Compte tenu de la nature de ces dispositions d'indemnisation, la société n'est pas en mesure d'évaluer de manière raisonnable le montant total maximal du passif éventuel auquel elle pourrait être assujettie, puisque certaines dispositions d'indemnisation ne prévoient pas de montant maximal éventuel et que les montants dépendent de l'issue d'événements futurs éventuels dont, pour le moment, ni la nature ni la probabilité ne peuvent être prévues. Par le passé, la société n'a versé aucun montant important au titre de telles dispositions d'indemnisation.

### Note 19. Informations sectorielles

La société compte trois secteurs d'exploitation à présenter, dont toutes les principales activités sont exercées au Canada :

- Le secteur Vente au détail, qui comprend principalement les activités de vente au détail liées aux produits alimentaires, aux produits pharmaceutiques, aux postes d'essence, aux vêtements et aux autres articles de marchandise générale;
- Le secteur Services financiers, qui englobe les services de cartes de crédit, le programme de fidélisation de la clientèle, les services de courtage d'assurance, les services bancaires aux particuliers offerts par l'intermédiaire d'une grande banque à charte canadienne, les services de dépôt ainsi que les services de télécommunications;
- Le secteur Propriétés de Choix, qui détient et loue des immeubles commerciaux à revenus. L'information relative au secteur Propriétés de Choix qui est présentée ci-dessous reflète les méthodes comptables de Propriétés de Choix, qui peuvent différer de celles de la société consolidée. Toute différence de méthodes est éliminée sous l'en-tête Consolidation et éliminations.

Le principal décideur en matière d'exploitation de la société évalue périodiquement les résultats sectoriels en se fondant sur le montant ajusté du résultat d'exploitation<sup>1)</sup> et le montant ajusté du BAIIA<sup>1)</sup>, présentés à la direction interne.

L'information sur chaque secteur d'exploitation à présenter est incluse ci-dessous :

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	22 mars 2014 (12 semaines)					23 mars 2013 (12 semaines)				
	Vente au détail	Services financiers <sup>1)</sup>	Propriétés de Choix <sup>2)</sup>	Consolidation et éliminations <sup>1)</sup>	Total	Vente au détail	Services financiers <sup>1)</sup>	Propriétés de Choix	Consolidation et éliminations <sup>1)</sup>	Total
<b>Produits</b>	7 095 \$	180 \$	167 \$	(150) \$	7 292 \$	7 037 \$	165 \$	— \$	— \$	7 202 \$
<b>Résultat d'exploitation</b>	217 \$	36 \$	118 \$	(118) \$	253 \$	279 \$	30 \$	— \$	— \$	309 \$
Éléments d'ajustement <sup>1)</sup>	9	—	6	—	15	(51)	—	—	—	(51)
<b>Montant ajusté du résultat d'exploitation<sup>1)</sup></b>	<b>226</b>	<b>36</b>	<b>124</b>	<b>(118)</b>	<b>268</b>	<b>228</b>	<b>30</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>258</b>
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	190 \$	2 \$	— \$	3 \$	195 \$	180 \$	3 \$	— \$	— \$	183 \$
<b>Montant ajusté du BAIIA<sup>1)</sup></b>	<b>416</b>	<b>38</b>	<b>124</b>	<b>(115)</b>	<b>463</b>	<b>408</b>	<b>33</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>441</b>
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	70	13	126	(94)	115	65	11	—	—	76

i) Les produits tirés du secteur Services financiers comprennent des produits d'intérêts de 89 millions de dollars (77 millions de dollars au 23 mars 2013).

ii) Sous l'en-tête Consolidation et éliminations :

- le poste Produits comprend l'élimination de revenus locatifs de 115 millions de dollars et d'un recouvrement de coûts de 35 millions de dollars comptabilisés par Propriétés de Choix et provenant du secteur Vente au détail;
- le poste Résultat d'exploitation comprend l'incidence de l'élimination de revenus locatifs de 115 millions de dollars dont il est question ci-dessus et la comptabilisation d'une charge d'amortissement de 3 millions de dollars liée à certains immeubles de placement comptabilisés par Propriétés de Choix et évalués à la juste valeur;
- le poste Charges d'intérêts nettes et autres charges financières comprend l'élimination de charges d'intérêts de 69 millions de dollars incluses dans Propriétés de Choix et qui ont trait à sa dette envers la société; des distributions de 11 millions de dollars sur les parts détenues par d'autres porteurs de parts que la société, qui excluent les distributions versées à la société qui sont portées en déduction des capitaux propres de Propriétés de Choix et présentées à titre de charges d'intérêts pour la société consolidée; l'élimination d'une perte liée à la juste valeur de 48 millions de dollars comptabilisée par Propriétés de Choix à l'égard des parts de catégorie B de société en commandite détenues par la société; ainsi qu'une perte liée à la juste valeur de 12 millions de dollars sur le passif au titre des parts de fiducie de la société.

- 1) Certains éléments sont exclus du résultat d'exploitation et du BAIIA afin de déterminer le montant ajusté du résultat d'exploitation et le montant ajusté du BAIIA, respectivement. La direction utilise le montant ajusté du résultat d'exploitation et le montant ajusté du BAIIA à l'interne pour analyser la performance sous-jacente du secteur.
- 2) Les résultats sont présentés pour la période close le 31 mars 2014, conformément à l'exercice de Propriétés de Choix. Les ajustements au 22 mars 2014 sont présentés sous l'en-tête Consolidation et éliminations.

(en millions de dollars canadiens)	Au 22 mars 2014	Au 23 mars 2013	Au 28 décembre 2013
<b>Total des actifs</b>			
Vente au détail	17 336 \$	14 964 \$	17 308 \$
Services financiers	2 736	2 496	2 801
Propriétés de Choix <sup>1)</sup>	7 407	—	7 448
Consolidation et éliminations <sup>1)</sup>	(6 863)	—	(6 798)
<b>Total</b>	<b>20 616 \$</b>	<b>17 460 \$</b>	<b>20 759 \$</b>

- i) Le poste Consolidation et éliminations comprend l'élimination de certains immeubles de placement détenus par Propriétés de Choix et évalués à la juste valeur, qui sont également présentés dans les résultats consolidés à titre d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement évalués au coût.

(en millions de dollars canadiens)	22 mars 2014 (12 semaines)	23 mars 2013 (12 semaines)
<b>Entrées d'immobilisations corporelles, de goodwill et d'immobilisations incorporelles</b>		
Vente au détail	87 \$	128 \$
Services financiers	5	—
Propriétés de Choix <sup>1)</sup>	25	—
<b>Total</b>	<b>117 \$</b>	<b>128 \$</b>

- 1) Les résultats sont présentés pour la période close le 31 mars 2014, conformément à l'exercice de Propriétés de Choix. Les ajustements au 22 mars 2014 sont présentés sous l'en-tête Consolidation et éliminations.

## Annexe aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités portant sur le ratio de couverture par le bénéfice

Le tableau qui suit présente le ratio de couverture par le bénéfice de la société, à jour pour la période de 52 semaines consécutives close le 22 mars 2014 aux termes de la version modifiée du prospectus préalable de base simplifié daté du 29 août 2013. Le ratio de couverture par le bénéfice tient compte de l'émission et du remboursement de certains passifs financiers après le 22 mars 2014, y compris un emprunt à terme de 3,5 milliards de dollars consenti par la société relativement à l'acquisition de Corporation Shoppers Drug Mart (« Shoppers Drug Mart /Pharmaprix »). Le ratio de couverture par le bénéfice présenté ci-dessous : i) ne tient pas compte de toute autre incidence pro forma de l'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et ii) ne prétend pas être indicatif des ratios de couverture par le bénéfice de quelque période future que ce soit.

---

Ratio de couverture des passifs financiers par le bénéfice	2,02 fois
--	-----------

---

Le ratio de couverture des passifs financiers par le bénéfice correspond au bénéfice net consolidé (avant les intérêts sur la dette à court terme et sur la dette à long terme, les dividendes sur les titres de participation, les distributions sur les parts de fiducie (les « parts »), l'ajustement de la juste valeur du passif au titre des parts de fiducie et l'impôt sur le résultat), divisé par les intérêts consolidés sur la dette à court terme et à long terme, les dividendes sur les titres de participation, les distributions sur les parts et l'ajustement de la juste valeur du passif au titre des parts de fiducie. Aux fins du calcul du ratio de couverture par le bénéfice présenté ci-dessus, la dette à long terme comprend la tranche à moins d'un an de la dette à long terme.



## Sommaire financier<sup>1)</sup>

Au 22 mars 2014 et au 23 mars 2013 et pour les périodes closes à ces dates (non audité)  
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2014 (12 semaines)	2013 (12 semaines)
<b>Résultats d'exploitation consolidés</b>		
Produits	7 292 \$	7 202 \$
Résultat d'exploitation	253	309
Montant ajusté du résultat d'exploitation <sup>2)</sup>	268	258
Montant ajusté du BAIIA <sup>2)</sup>	463	441
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	115	76
Bénéfice net	103	171
Montant ajusté du bénéfice net <sup>2)</sup>	139	134
<b>Situation financière et flux de trésorerie consolidés</b>		
Montant ajusté de la dette <sup>2)</sup>	6 434	4 341
Trésorerie et équivalents de trésorerie, placements à court terme et dépôts de garantie	4 273	1 750
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	(46)	(29)
Dépenses d'investissement	116	119
Flux de trésorerie disponibles <sup>2)</sup>	(420)	(342)
<b>Bénéfice consolidé par action ordinaire (en dollars)</b>		
Bénéfice net de base	0,37	0,61
Montant ajusté du bénéfice net de base <sup>2)</sup>	0,49	0,48
<b>Mesures et ratios financiers consolidés</b>		
Croissance des produits	1,2 %	3,8 %
Montant ajusté de la marge d'exploitation <sup>2)</sup>	3,7 %	3,6 %
Montant ajusté de la marge du BAIIA <sup>2)</sup>	6,3 %	6,1 %
Couverture des intérêts <sup>2)</sup>	2,2x	4,1x
Montant ajusté de la dette <sup>2)</sup> sur le montant ajusté du BAIIA <sup>2)</sup> sur une base annuelle	3,0x	2,1x
Rendement de l'actif net moyen <sup>2)</sup> sur une base annuelle	9,9 %	10,3 %
Rendement des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires sur une base annuelle	8,3 %	10,8 %
<b>Résultats d'exploitation du secteur Vente au détail</b>		
Chiffre d'affaires	7 095	7 037
Marge brute	1 580	1 576
Résultat d'exploitation	217	279
Montant ajusté du résultat d'exploitation <sup>2)</sup>	226	228
Montant ajusté du BAIIA	416	408
<b>Statistiques d'exploitation du secteur Vente au détail</b>		
Augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables	0,9 %	2,8 %
Marge brute exprimée en pourcentage du chiffre d'affaires	22,3 %	22,4 %
Montant ajusté de la marge d'exploitation <sup>2)</sup>	3,2 %	3,2 %
Montant ajusté du BAIIA <sup>2)</sup>	5,9 %	5,8 %
Superficie de vente au détail (en millions de pieds carrés)	51,9	51,5
Nombre de magasins détenus par la société	558	573
Nombre de magasins franchisés	508	482
<b>Résultats d'exploitation du secteur Services financiers</b>		
Produits	180	165
Résultat d'exploitation	36	30
Bénéfice avant impôt sur le résultat	23	19
<b>Mesures et statistiques d'exploitation du secteur Services financiers</b>		
Montant net trimestriel moyen des créances sur cartes de crédit	2 469	2 240
Créances sur cartes de crédit	2 399	2 175
Compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit	47	43
Rendement annualisé sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	14,2 %	13,5 %
Taux annualisé de pertes sur créances sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	4,5 %	4,2 %
<b>Résultats d'exploitation de Propriétés de Choix<sup>3)</sup></b>		
Produits	167	—
Résultat d'exploitation	118	—
Montant ajusté du résultat d'exploitation <sup>2)</sup>	124	—
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	126	—
<b>Mesures d'exploitation de Propriétés de Choix<sup>3)</sup></b>		
Résultat d'exploitation net <sup>2)</sup>	115	—
Fonds provenant des activités d'exploitation <sup>2)</sup>	87	—
Montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation <sup>2)</sup>	69	—
Montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation par part, après dilution <sup>2)</sup> (en dollars)	0,19	—
Ratio de distribution du montant ajusté des fonds provenant des activités d'exploitation <sup>2)</sup>	87,8 %	—

1) Pour les définitions et les ratios de nature financière, voir le glossaire à la page 110 du Rapport annuel 2013 de la société.

2) Voir les mesures financières non conformes aux PCGR à la page 28 du rapport de gestion du présent rapport.

3) Les résultats sont présentés pour la période close le 31 mars 2014, conformément à l'exercice de Propriétés de Choix. Les ajustements au 22 mars 2014 sont présentés sous l'en-tête Consolidation et éliminations.

**Cette page a été laissée vierge intentionnellement.**

## Profil de la société

La société est le chef de file canadien dans les domaines de l'alimentation et de la pharmacie, le plus important détaillant au pays, ainsi que le porteur de parts majoritaire de Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix. Loblaw offre aux Canadiens des produits alimentaires, de pharmacie, de soins de santé et de beauté, des vêtements, des articles de marchandise générale, ainsi que des produits et services bancaires et de téléphonie mobile. Loblaw, ses franchisés et ses pharmaciens-proprétaires figurent parmi les plus importants employeurs du secteur privé au Canada, comptant quelque 192 000 employés à temps plein et à temps partiel travaillant dans plus de 2 300 magasins détenus par la société, magasins franchisés et établissements détenus par des pharmaciens-proprétaires.

La raison d'être de Loblaw, soit aider les Canadiens à *profiter pleinement de la vie*, met à l'avant-plan les besoins et le bien-être de l'ensemble des consommateurs qui visitent ses magasins et y effectuent un milliard de transactions annuellement. Loblaw est en mesure de répondre à ces besoins, voire de dépasser les attentes de la clientèle de multiples façons, ce qui inclut notamment ses établissements bien situés; ses quelque 1 050 épiceries, tant de type escompte que de spécialité; ses pharmacies offrant des services complets situées dans plus de 1 250 établissements Shoppers Drug Mart et Pharmaprix et plus de 500 magasins de Loblaw; ses services bancaires sans frais offerts par l'entremise des *Services financiers le Choix du Président*; ses vêtements mode de marque *Joe Fresh* à prix abordables pour toute la famille; et trois des marques les plus populaires au Canada, soit *le Choix du Président*<sup>MD</sup>, *sans nom*<sup>MD</sup> et *Life Brand*<sup>MD</sup>. Grâce aux programmes de fidélisation *PC Plus*<sup>MC</sup> et *Pharmaprix Optimum*<sup>MD</sup>, plus d'un Canadien sur trois accumule des récompenses dans les magasins de la société.

## Marques de commerce

Les Compagnies Loblaw limitée et ses filiales sont propriétaires d'un certain nombre de marques de commerce. Plusieurs filiales utilisent sous licence d'autres marques de commerce. Ces marques de commerce sont la propriété exclusive de Les Compagnies Loblaw limitée ou du concédant de licence et, lorsqu'elles sont mentionnées dans le présent rapport, elles figurent en italique.

## Renseignements à l'intention des actionnaires

### Agent comptable des registres et agent des transferts

Services aux investisseurs Computershare Inc. 100 University Avenue Toronto, Canada M5J 2Y1 Accès direct à l'échelle internationale :	Sans frais : 1-800-564-6253 (Canada et États-Unis) Télécopieur : 416-263-9394 Télécopieur sans frais : 1-888-453-0330 514-982-7555
---	--

Pour procéder à un changement d'adresse ou mettre fin à des envois multiples, ou pour toute autre requête concernant votre compte d'actionnaire, veuillez communiquer avec les Services aux investisseurs Computershare Inc.

### Relations avec les investisseurs

Personne-ressource pour les investisseurs Dennis Fong Relations avec les investisseurs 905-861-2489 investor@loblaw.ca	Personne-ressource pour les médias Kevin Groh Vice-président, communications et affaires générales 905-861-2437 pr@loblaw.ca
--	--

Des informations financières supplémentaires sur la société ont été transmises par voie électronique à divers organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières du Canada par l'intermédiaire du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR ») et du Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF »), organisme de réglementation principal de la Banque le Choix du Président, filiale de la société. La société procède à un appel à l'intention des analystes peu de temps après la publication de ses rapports trimestriels. Ces appels sont archivés sous l'onglet Centre des investisseurs sur le site Web de la société à l'adresse loblaw.ca.

## Téléconférence et webémission

Les Compagnies Loblaw limitée tiendra une téléconférence et une webémission le 30 avril 2014, à 11 h (HAE).

Pour accéder à la téléconférence, prière de composer le 416-642-5212. La rediffusion sera disponible deux heures après la téléconférence au 647-436-0148, code d'accès 6056008. Pour accéder à la webémission, veuillez visiter notre site, à l'adresse loblaw.ca, cliquer sur l'onglet Centre des investisseurs, puis cliquer sur la webémission. Préinscription possible. De plus amples renseignements sur la téléconférence et la webémission, ainsi qu'une présentation sommaire des faits saillants du premier trimestre de 2014 se trouvent sur le site Web de Les Compagnies Loblaw limitée à l'adresse loblaw.ca.

## Assemblée annuelle des actionnaires

L'assemblée annuelle 2014 des actionnaires de Les Compagnies Loblaw limitée se tiendra le jeudi 1<sup>er</sup> mai 2014 à 11 h (HAE), au centre sportif Mattamy, situé au 50, rue Carlton, Toronto, Canada M5B 1J2.

Pour accéder à la téléconférence, prière de composer le 416-642-5212. La rediffusion sera disponible deux heures après la téléconférence au 647-436-0148, code d'accès 7521292. Pour accéder à la webémission, visiter l'onglet Centre des investisseurs du site loblaw.ca. Préinscription possible.

